

Commission parlementaire sur le statut de l'artiste

Québec évitera d'adopter
une attitude protectionniste

■ QUÉBEC — Au nom de la liberté créatrice, le ministre des Affaires culturelles n'entend pas accorder une sécurité tous azimuts aux artistes et créateurs québécois.

Textes de
YVON LABERGE

« Il est acquis que nous n'adopterons pas une attitude protectionniste et encore moins paternaliste », a d'entrée de jeu déclaré hier Mme Lise Bacon, au début des travaux de la commission parlementaire de la Culture sur le statut de l'artiste.

« Nous croyons, a-t-elle ajouté, que la première valeur que nous devons respecter chez l'artiste ou le créateur, c'est sa liberté, cette liberté nécessaire et propre à la création. Mais cette liberté comporte des risques. Risques de réussite ou d'échec inhérents à tous les métiers et contre lesquels il n'existe pas d'assurance tous risques. »

Cela dit, Mme Bacon n'en estime pas moins qu'il faille donner aux artistes et créateurs d'ici, un contexte de travail et de production équitable et comparable aux conditions de travail des autres citoyens du Québec.

Pour ce faire, trois formes d'interventions s'offrent au gouvernement :

— des ajustements, des abolitions ou la création de nouveaux



Lise Bacon

programmes de soutien à la création ;

— que le gouvernement se donne un rôle d'animateur auprès des intervenants ;

— la voie de la législation.

Les deux premières formes d'interventions existent déjà ; il ne manque que la troisième et le ministre a bon espoir qu'un projet de loi, déposé avant la fin de

la présente année, viendra reconnaître à l'artiste un statut qui devrait lui conférer une réalité bien concrète.

A savoir, a dit Mme Bacon, l'inestimable contribution que les créateurs et interprètes apportent depuis toujours sur les plans de la culture et de l'économie.

« Il ne s'agit pas d'inventer des principes de gestion particuliers à l'intention du monde des arts, a-t-elle précisé plus tard, mais d'y appliquer, en les adaptant au besoin, les mêmes principes et modes de gestion qui guident nos actions dans d'autres secteurs de la vie économique. »

Tout comme on ne saurait gérer une exploitation forestière sans politique de reboisement, a-t-elle ajouté, on ne saurait exploiter le talent des créateurs et interprètes sans se soucier de leur accord des droits et des moyens de les faire respecter.

En cela, le ministre des Affaires culturelles rejoint les revendications et les attentes du milieu des artistes et créateurs.

« La tenue de cette commission parlementaire — une première d'ailleurs au Québec — sur le statut de l'artiste est la démonstration que nous sommes disposés, dans la mesure de nos moyens et de nos compétences, à travailler avec vous à la nécessaire amélioration de votre statut socio-économique et à la

pleine reconnaissance de ce que vous faites pour le Québec. »

De son côté, le critique de l'opposition en matière de culture, le député péquiste de Saint-Jacques, M. André Boulerice, constate que l'industrie culturelle contribue pour \$3 milliards dans l'économie du Québec.

Pourtant, admet-il, on constate que l'artiste, ce premier intervenant en matière de culture, est aux prises avec des conditions de vie et de travail défavorables et déficientes.

« L'absence de reconnaissance d'un statut spécifique et l'absence de valorisation de sa contribution au progrès social et économique de notre société en sont les principales causes. L'État, a-t-il dit hier, doit intervenir pour corriger cette réalité afin que l'artiste obtienne la juste part à laquelle il a droit et qu'il réclame à juste titre. »

Il estime, en parallèle à cela, que l'État doit intensifier ses actions, la promotion et la diffusion de produits culturels d'ici, et, surtout, qu'il doit continuer d'investir pour la construction d'équipements culturels qui permettent justement aux artistes de se produire.

« La culture, a conclu M. Boulerice à l'intention du ministre, n'est pas un luxe que l'on ne s'offre qu'en temps d'opulence, mais elle est un volet essentiel de notre qualité de vie. »

CONTRATS SANS SOUMISSIONS

LaSalle demande
un rapport

■ OTTAWA — Le ministre des Travaux publics, Roch LaSalle, se dit surpris que 86,5 p. cent des contrats de son ministère soient attribués sans soumissions au Québec et demande un rapport à son sous-ministre, rapport qui sera rendu public « avant la fin de la session ».

MICHEL VASTEL
de notre bureau d'Ottawa

Selon une liste des « Marchés de plus de \$5 000 adjugés par Travaux Publics Canada du 4 septembre 1984 au 31 mai 1985 », liste produite par le ministère de M. LaSalle, 86,5 p. cent des contrats accordés au Québec l'ont été sans soumissions, alors que dans les autres régions, cette proportion varie de 23 p. cent en Ontario à 43 p. cent en Colombie-Britannique.

« Il se peut qu'on n'ait pas tenu compte des contrats accordés par soumissions sur invitations », a indiqué le ministre, qui n'approuve pas que les conditions soient différentes au Québec et ailleurs au Canada.

M. LaSalle a quand même admis que le Québec était la seule des cinq régions reconnues par son ministère à avoir un représentant personnel du ministre dans la direction régionale supervisant l'attribution des contrats. M. Georges Lessard, membre du cabinet du ministre des Travaux publics, est effectivement chargé de renseigner les députés sur les possibilités de faire des affaires avec le ministère de M. LaSalle. Il n'est pas clair si les fonctions de M. Lessard, responsable des « relations spéciales » avec les députés du Québec, s'occupent des 57 députés conservateurs seulement, ou des 75 représentants de la province au Parlement.

Le bureau du ministre Roch LaSalle n'a aucun représentant dans les quatre autres directions régionales de Halifax, Toronto, Edmonton et Vancouver. En novembre 1984, LA PRESSE révélait que « le ministre des Travaux publics avait donné des directives pour que tous les contrats accordés par son ministère lui passent entre les mains ». M. LaSalle avait alors le projet de placer un représentant



Roch LaSalle

politique dans les cinq directions régionales. On a appris hier de M. LaSalle lui-même que cette directive a été annulée 60 jours plus tard — vers la mi-novembre et deux semaines après l'article de LA PRESSE — mais que le représentant spécial du ministre était quand même en poste à Montréal : « nous avions six douzaines de députés inexpérimentés au Québec », d'indiquer le député de Joliette.

Le sous-ministre des Travaux Publics devrait faire rapport dans quelques semaines sur la distribution des contrats de son ministère au Canada. Comme l'a précisé M. LaSalle, ces contrats de moins de \$30 000 sont laissés à l'entière discrétion des fonctionnaires. Ceux-ci puisent dans des listes de fournisseurs accrédités. Cela n'explique pas pourquoi même les « soumissions sur invitations » sont plus fréquentes au Québec que dans le reste du Canada. « C'est une des nombreuses questions que j'ai posées à mes fonctionnaires », de dire M. LaSalle qui semblait personnellement mécontent de la façon dont toute cette affaire est en train de tourner.

Les artistes réclament une loi qui
consacre leur statut de pigistes

■ QUÉBEC — L'Union des artistes (UDA) exige pour ses membres, et pour les autres artistes et créateurs du Québec, l'adoption d'une loi qui reconnaisse le statut juridique de l'artiste-interprète-pigiste.

« Nous sommes ici sans nos masques, a déclaré hier le président de l'UDA, M. Serge Turgeon, sans artifices, sans rien d'autre qu'une volonté ou un désir, comme citoyen à part entière, de nous faire reconnaître par cette société qui est la nôtre pour ce que nous sommes. »

Fort de l'appui d'une cinquantaine de ses confrères-artistes, M. Turgeon a soutenu que seule une loi fera accepter à l'artiste-interprète-pigiste et entrepreneur indépendant, l'insécurité inhérente à son métier.

« Nous exigeons donc l'adoption d'une loi qui consacrerait le statut de pigiste pour nos membres et permettra à notre association de les représenter dans toutes les sphères d'activités où ils oeuvrent déjà et où ils seront appelés à oeuvrer par la suite, à titre d'artistes-interprètes pigistes. »

Ce droit, a-t-il précisé hier devant la commission parlementaire chargée d'étudier le statut

de l'artiste, doit être reconnu à toutes les associations représentant les créateurs et les artisans du milieu artistique qui le sollicitent.

De plus, l'UDA revendique un cadre de négociation qui obligera les producteurs et les diffuseurs à négocier de bonne foi, avec ses membres, des conditions minimales respectueuses de leurs droits et elle demande au gouvernement d'accorder à l'artiste-interprète-pigiste un statut fiscal approprié à son futur statut juridique.

L'association qui regroupe plus de 3 000 membres, demande par ailleurs l'instauration d'un régime de prestations compensatoires (une sorte d'assurance-chômage) et la création d'un régime d'allocation de maternité afin d'assurer à l'artiste-interprète-pigiste-entrepreneur indépendant la sécurité financière pour la période où il se trouve sans contrat de travail.

« Nous sommes, en quelque sorte, des êtres à part, des êtres fragiles parce que maléables, parce que sans cesse en mouvement, a soutenu le président de l'UDA, parce que trop souvent indéfinissables parce que nos produits, qu'ils soient de bronze,



Serge Turgeon, président de l'UDA.

de pierre, de marbre ou de papier, sont issus du seul domaine de la pensée. »

Ce faisant, il a lancé un avertissement au gouvernement auquel il est reconnaissant d'avoir eu l'initiative de convoquer une commission parlementaire sur le statut de l'artiste.

« Qu'on se le dise, et qu'on le comprenne bien, Mesdames, Messieurs, ministres et députés : nous ne laisserons pas au seul législateur, pas plus qu'aux seuls fonctionnaires, le soin de nous définir. Et c'est bien comme cela que nous comprenons le sens de cette commission parlementaire, de cette consultation : on ne définira pas sans nous, ni au-delà ni en deçà de nous, ce que nous sommes. »

Avec force exemples, M. Turgeon a tenté de démontrer que contrairement à ce qu'en pensent et en disent les gens, les artistes ne roulent pas sur l'or.

C'est ainsi que selon une étude statistique réalisée pour le compte de l'UDA par la firme Sobeco, ses membres, en 1984, vivaient largement sous le seuil de la pauvreté.

Ainsi, 47 p. cent d'entre eux ont gagné moins de \$2 000, 20 p. cent entre \$2 000 et \$5 000, 23 p. cent de \$5 000 à \$20 000 et, enfin, 10 p. cent, \$20 000 et plus.

La commission parlementaire de la culture entendra une vingtaine de groupes et organismes intéressés au statut de l'artiste et ses travaux se poursuivent toute la semaine.

PENDANT QUE S'ENGAGENT LES NÉGOCIATIONS SUR LE LIBRE-ÉCHANGE

Le Congrès US lance sa plus importante
offensive protectionniste de l'année

■ WASHINGTON — Alors que des négociations sur le libre-échange s'ouvrent aujourd'hui à Ottawa, le Congrès

JEAN-FRANÇOIS LISÉE
collaboration spéciale

américain s'est lancé cette semaine dans son offensive protectionniste la plus importante de l'année.

La Chambre des représentants a commencé lundi à débattre d'un vaste projet de loi bouleversant les procédures commerciales américaines pour faciliter l'obtention par les industries nationales de protections contre les importations. Plusieurs produits canadiens, comme le bois, la patate et autres, pourraient souffrir de ces nouvelles dispositions.

Le texte, soutenu par la majorité démocrate de la Chambre, sera probablement adopté dès cette semaine. L'Administration Reagan, fidèle à son credo libre-échangiste, a néanmoins lancé

lundi une attaque en règle contre le projet dans l'espoir de dissuader les républicains de rejoindre leurs voix à celles des démocrates. Les parrains du projet espèrent réunir les deux-tiers des voix des membres du Congrès, ce qui rendrait inefficace un veto présidentiel.

Le président a lui-même donné le ton lors d'une cérémonie tenue lundi à la Maison-Blanche en l'honneur des compagnies américaines championnes de l'exportation. M. Reagan s'est dit « consterné par cette législation protectionniste » qui selon lui fermera en retour les marchés étrangers aux produits agricoles et industriels américains. « C'est la pire loi qui ait pu être conçue », a renchéri le porte-parole de la Maison-Blanche, Larry Speakes, ajoutant qu'elle serait « absolument désastreuse pour la politique commerciale. » Il a affirmé que 18 de ses principales dispositions étaient inacceptables.

Au même moment, le repré-

sentant spécial pour le commerce, Clayton Yeutter, prédisait que ce projet de loi est « tellement extrême et agressif » pour les partenaires commerciaux des États-Unis qu'il « torpillerait certainement la nouvelle ronde de négociations du GATT » et que « nous serions tellement occupés à nous battre avec les autres pays industrialisés (sur les questions commerciales) que nous ne pourrions jamais coopérer sur les taux de changes ». M. Yeutter s'est attaché à dépeindre le projet comme une initiative purement démocrate, et a exprimé l'espoir que l'élan protectionniste qu'il reflète ne soit « qu'un spasme de politique électorale et non un changement profond de philosophie ».

Les élections législatives de novembre prochain incitent effectivement les membres du Congrès à prêter une oreille particulièrement attentive aux doléances des industriels et agriculteurs de leurs circonscriptions électorales. Mais si l'Administration Reagan s'effor-

ce à ce point de différencier dans son discours les mauvais protectionnistes démocrates des vertueux libre-échangistes républicains, c'est précisément parce qu'en réalité, la coupure entre les deux partis est loin d'être aussi franche. Certaines des dispositions du projet de loi commercial ont été préalablement approuvées par différentes commissions parlementaires avec une large proportion de voix républicaines. Le leader de la minorité républicaine de la Chambre, Robert Michel, a lui-même introduit un projet de loi parallèle qui, moins drastique que le projet démocrate actuellement débattu, présente tout de même des similitudes frappantes. Et même le Sénat, majoritairement républicain, doit prochainement discuter de deux projets de loi approuvés fin 1985 par le comité des finances qui menacent le Japon, le Canada et l'Europe de sanctions commerciales s'ils n'ouvrent pas leurs marchés aux produits américains. C'est le même comité des Finances qui a failli faire avorter les négocia-

tions sur le libre-échange avec le Canada le mois dernier.

En fait, tel qu'il sera probablement adopté par la Chambre cette semaine, le projet de loi commercial n'est pas, même dans l'esprit de ses auteurs, destiné à être intégralement appliqué (un projet commun doit être ensuite élaboré avec le Sénat et les chances du texte final d'échapper au veto présidentiel sont encore minces). Mais il manifeste le mécontentement réel, et largement bipartisan, que suscite au Congrès l'énorme déficit commercial américain et le peu d'empressement de l'Administration Reagan à appliquer des sanctions commerciales dans le cadre législatif existant. Comme l'expliquait sans détour Dan Rostenkowski, le président de la Commission des voies et moyens, lorsque sa commission a adopté le 1er mai le projet de loi actuellement débattu à la Chambre : il s'agit « d'éveiller l'Administration au fait que l'Amérique n'a pas, en ce moment, de politique commerciale cohérente ».

le moment, mais qu'il pourra être annoncé d'ici deux ou trois semaines.

« Cela pourrait être seulement 500 places, au lieu des 2 000 que le programme a déjà connu, mais ce sera un bon début », a noté M. Baker.

Katimavik était anciennement financé par Ottawa, mais a succombé aux récentes compressions des dépenses fédérales.

A la suite de l'annonce de l'abolition du programme, son fondateur, le sénateur Jacques Hébert, avait entrepris en avril une grève de la faim à laquelle il a mis fin trois semaines plus tard, lorsque différents corps privés et publics se sont engagés à ressusciter Katimavik.

L'argent récolté jusqu'à maintenant permettra d'organiser des sessions d'entraînement destinées aux responsables des projets Katimavik, en juillet et août prochain, a notamment indiqué M. Baker.

Ce dernier espère que la campagne de financement permettra de recueillir environ \$2 millions d'ici à septembre, et s'attend à ce que ce montant soit doublé avant la fin de l'année.

Le budget annuel de Katimavik, lorsque le programme était financé par Ottawa, s'élevait à \$19,7 millions.

En plus de demander des dons aux entreprises, aux administrations municipales et aux gouvernements provinciaux, le comité compte lancer une campagne de financement par la poste en juillet prochain, et envisage de vendre un oursin « Katimavik » équipé d'une couverture et d'une bouteille d'eau minérale... symboles de la grève menée par Jacques Hébert.

Le comité de financement de Katimavik regroupe 25 personnes, dont l'ancien député de Saint-Maurice Jean Chrétien.

La construction face au décret

L'absence de négociations sérieuses dans la construction forcera le gouvernement du Québec à intervenir tôt ou tard. Une industrie qui ne se porte pas bien ne peut pas vivre longtemps dans un régime de tricherie et de «moyens de pression». Le gouvernement ne devrait toutefois pas agir à la hâte dans le but de rétablir une paix illusoire.

L'incapacité des entrepreneurs et des syndicats de trouver une solution au marasme de l'industrie de la construction est due en partie à la tutelle exercée par le gouvernement depuis sept ans. Des deux côtés, les dirigeants ont perdu l'habitude de négocier et leurs discussions sont dépassées par les événements: la construction n'est plus une industrie en plein essor et le problème le plus grave est celui des ouvriers et des artisans qui cherchent à travailler mais qui ne le peuvent pas.

Un moyen de ramener l'industrie à la réalité est de donner libre cours à la négociation d'une nouvelle convention collective. Le gouvernement a choisi cette voie, estimant que les forces du marché permettraient de trouver un nouvel équilibre. Le gouvernement de M. Bourassa cherche à éliminer le carcan d'une réglementation étatique excessive dans toute l'économie, mais l'industrie de la construction semble être un domaine où l'État doit faire la déréglementation lui-même.

Après leur longue tutelle, les entrepreneurs et les syndicats se sont tellement habitués à vivre par le règlement qu'ils ne savent plus négocier. Il est important de leur donner l'occasion de s'entendre librement pour résoudre les problèmes de l'industrie et pour signer une nouvelle convention. Le gouvernement ne doit toutefois pas permettre que l'impasse dans les négociations débouche sur la violence ou la grève générale; il ne doit pas permettre qu'une industrie aussi importante pour le Québec soit paralysée.

L'impossibilité d'engager de véritables négociations est un indice du degré excessif de bureaucratisme et de réglementation de la construction. Le gouvernement devrait donc songer à imposer une nouvelle convention par décret pour donner l'occasion aux entrepreneurs et aux ouvriers de s'entendre sur une organisation plus rationnelle de leur industrie.

Il est, en effet, explicable que les syndicats et les entrepreneurs aient de la peine à se mettre d'accord s'ils doivent simultanément négocier une nouvelle convention collective, de nouvelles structures industrielles et de nouvelles règles de négociation. En décrétant une nouvelle convention de trois ans, le gouvernement pourrait aussi amorcer le processus en vue de réformer l'industrie.

Il y a plus de dix ans, la commission Cliche avait fait enquête sur la construction et surtout sur la violence qui y faisait rage. La violence existe encore de façon très sporadique et sous forme de menace. Ce sont maintenant les problèmes économiques et sociaux qui méritent l'attention d'une commission d'enquête. Elle pourrait examiner la lourdeur administrative de l'industrie et ses structures monolithiques qui ne conviennent pas à sa nature décentralisée. Elle devrait chercher le moyen de rationaliser la construction tout en assurant aux ouvriers et aux entrepreneurs leur liberté d'exercer leurs métiers.

Si les syndicats et les entrepreneurs arrivent à conclure une convention collective, ils devraient demander au gouvernement de nommer une telle commission d'enquête. Le gouvernement ne devrait cependant pas s'attendre à des miracles et se préparer à la faire lui-même.

Frédéric WAGNIÈRE

Le monarque Bourassa...

Depuis son retour spectaculaire au pouvoir, Robert Bourassa se comporte comme un monarque. Aucune décision n'est prise par les ministres et les hauts fonctionnaires sans qu'il ait donné son accord.

Selon l'entrevue réalisée par Donald Charette, de la Presse Canadienne, avec le chef de cabinet de M. Bourassa, l'ex-ministre fédéral, M. Rémi Bujold, rien n'est laissé au hasard. Ce qui explique sans doute que la nouvelle administration libérale, depuis cinq mois, fait montre de la plus grande cohérence dans ses décisions administratives.

M. Bourassa continue à jouer «le discret» laissant ses ministres à l'avant-scène de l'actualité. Ceux-ci ont cependant reçu des directives afin d'éviter les déclarations fracassantes.

Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu de véritables bavures. Tout le monde marche droit et les bras le long du corps. À l'image du patron d'une grande entreprise, M. Bourassa agit comme le président du conseil d'administration du gouvernement, ce qui lui a bien réussi jusqu'à maintenant. Une main de fer dans un gant de velours, comme on dit. Ses ministres ont intérêt à livrer la marchandise. M. Bourassa a aussi la réputation d'être un bourreau de travail et il adore finaliser les détails de certains documents tard dans la soirée. Il est donc très exigeant pour ses proches collaborateurs qui n'ont pas le loisir de se coucher tôt.

Il connaît tous les dossiers sur le bout de ses doigts, un peu comme son prédécesseur Jean Lesage quand il avait amorcé les réformes de la révolution tranquille au début des années 60. M. Bourassa est particulièrement préoccupé par les grandes questions de l'heure, comme les compressions budgétaires et la privatisation, la loi 101, les problèmes constitutionnels, les implications pour la province du début des négociations sur le libre-échange entre le Canada et les États-Unis, le renouvellement des conventions collectives dans le secteur public, la volonté exprimée par son gouvernement d'obtenir une entente négociée dans le domaine de la construction, etc.

Il y a beaucoup de pain sur la planche et un travail énorme à accomplir. C'est pourquoi il n'y a pas de place au laxisme.

Un exemple qui illustre la discipline «douce» imposée par le chef du gouvernement à ses collègues. Le ministre Pierre Paradis, adversaire de M. Bourassa lors de la course au leadership, était considéré comme un «sujet» pouvant être dangereux et incontrôlable avant son entrée au cabinet. Responsable de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu et du travail, il avait assez de corde pour se pendre rapidement, comme on dit dans le jargon populaire. Le député de Brome-Missisquoi a compris le message et il s'est bien acquitté de ses délicates fonctions depuis le début. Et rien ne laisse prévoir maintenant qu'il en sera autrement dans les mois à venir. M. Bourassa lui a donné beaucoup de place et il n'avait pas le choix d'agir différemment. Son ancien adversaire a mérité ses galons.

Malgré le fait que M. Bourassa se livre à quelques gamineries à l'Assemblée nationale lors de la période des questions, ce qui a toujours été pour lui un moment de détente et de relaxation qui ne le fait pas voir sous son meilleur jour, il agit comme un chef d'orchestre qui ne tolérera aucune fausse note de la part de ses joueurs. Ce sont les fruits de l'expérience.

Jacques BOUCHARD

L'AFRIQUE DU SUD



(Tous droits réservés)



Jean-Paul Desbiens

La persécution des fumeurs

(Collaboration spéciale)

Au retour de son voyage exploratoire dans les Europes civilisées, Pierre le Grand accablait les barbus russes de taxes. Il faisait aussi pendre sa soeur aux barreaux de la fenêtre de son palais. Mustafa Kemal faisait pendre les hommes qui refusaient de s'habiller à l'occidentale une fois que, lui aussi, deux cents ans plus tard, eut découvert la norme occidentale. On sait très bien que ces mesures énergiques n'ont pas changé grand-chose, mais c'est une autre histoire. Car enfin, les Turcs et les Soviétiques de 1986 ne se sont guère occidentalisés, sauf en ce qui concerne les revolvers et autres mousquets nucléaires.

Mon point, aujourd'hui, c'est de dénoncer, une fois de plus, et dans le désespoir le plus total, la vanité des lois en même temps que leur caractère incontrôlable. En clair, il est bien évident que les fumeurs ont perdu la partie. Une fois de plus, l'État aura mis sa force de côté d'un groupe de citoyens contre un autre. On ne pendra pas les fumeurs. On va se contenter de leur rendre la vie impossible: d'abord, en chargeant de droits impitoyables l'herbe consolatrice, ensuite, en interdisant de fumer dans les lieux publics. Or, voulez-vous bien me dire quel lieu n'est pas public, en dehors de votre cham-

bre à coucher? Et encore: à condition d'être célibataire.

La semaine dernière, à Montréal, au moment de m'inscrire dans un hôtel, je me fais demander: «Voulez-vous une chambre de fumeur ou de non-fumeur?» On était habitué de se faire demander «fumeur ou non-fumeur?» au moment de s'enfermer dans les cigares d'acier de la compagnie Boeing; on était habitué de chercher sa place dans les autobus de la compagnie Voyageur; on acceptait de ne point fumer dans les chambres des agonisants qu'on avait la charité d'aller visiter; mais on est vraiment révolté de se faire poser cette question au moment de payer 85\$ pour une nuit dans un Holiday Inn de l'Est de Montréal. Dans le même hôtel, et sans vous consulter, on vous engueule vingt-quatre heures par jour dans une compote musicale à décourager un faux-bourdon d'octobre.

Remarquez que je parle de ces choses avec indignation, mais en ayant bien pris soin de n'en point parler avant de me mettre à l'abri. Autrement dit, je ne prêche pas pour mon vice. Tout le monde sait, en effet, que j'ai arrêté de fumer le Mercredi des Cendres, comme par hasard, et sans jeu de mots, s'il vous plaît. Je me méprise d'avoir arrêté pour les raisons pour lesquelles

j'ai arrêté. Si j'avais arrêté de fumer pour des raisons religieuses, je n'en parlerais pas. Si j'avais arrêté pour des raisons financières... cela est impossible. On a toujours assez d'argent pour ses vices, et c'est bien la moindre des choses. En vérité, j'ai arrêté de fumer parce que je suis vaincu depuis ma naissance. J'ai arrêté sous la pression de la pression sociale. J'ai arrêté parce que j'étais tanné, dans les comités où je gagne une partie de ma vie, de me faire dire obliquement que la boucane est un danger mortel, surtout la boucane de seconde main. J'ai trouvé cette expression dans le *Time Magazine* du 7 avril 1986 (secondhand smoke). Voilà pourquoi j'ai arrêté de fumer. Ce n'est pas pour protéger ma santé. D'abord, je n'en ai jamais eue. Deuxièmement, je m'en fous plutôt. Troisièmement, pour ce qu'il y a de plaisir à vivre sur cette planète, aussi bien s'accorder les petits plaisirs de fumer, de boëre (comme disait Colette) et de jouer au canasta.

Ainsi donc, le rouleau compresseur de la morale de surcompensation m'aura aplati, moi aussi. En cette époque où il n'y a plus aucune espèce de valeur un peu haute, j'aurai été dompté par la morale de ceux dont Nietzsche disait: «Ils ont leur petit péché pour le jour et

leur petit péché pour la nuit, mais ils ménagent leur santé.»

Le continue de penser que tirer une touche est un geste de liberté comparable à celui de se décroter le nez en regardant par la fenêtre, comme disait Dostoïevski. Cela ne nuit à personne, dans les circonstances ordinaires de l'existence. Il est bien évident que si vous enfermez vingt fumeurs de cigares dans une pièce non aérée, vous allez créer une atmosphère irrespirable. L'atmosphère est parfois irrespirable aussi, certains matins, dans les cages d'ascenseur où personne ne fume. Le plus étrange, dans cette affaire, c'est la soudaineté avec laquelle nos sociétés se font passer de la promotion de la boucane à la persécution des fumeurs.

Et que je vous cite maintenant un apologue malgache: «Si tu t'es querellé avec ton frère et que tu as envie de le tuer, assieds-toi, bourre ta pipe et fume-la. Ta pipe fumée, tu n'auras plus envie de lui flanquer une bonne correction. Alors, assieds-toi, bourre ta pipe et fume-la. Ta pipe fumée, tu penseras qu'une franche explication règlera aussi bien l'affaire. Alors, assieds-toi, bourre ta pipe et fume-la. Ta pipe fumée, va vers ton frère, ne dis rien, et embrasse-le.» (1)

(1) Louis Pauwels, *LOUANGE DU TABAC*, Editions Michèle Trinchel, 1972.

POINT DE VUE

Démêlés du Vatican avec l'Action catholique

Le 25 avril dernier s'ouvrait à Rome la VI^e assemblée nationale de l'Action catholique italienne, en présence de 1,050 délégués représentant quelque 550,000 inscrits répartis dans diverses associations et groupes. C'était un événement à première vue d'importance se-

ANDRÉ LUCHAIRE
collaboration spéciale

condaire puisque limité à un seul pays. Mais il concernait, au premier chef, tout le catholicisme italien, et en fin de compte l'Église catholique entière, en raison des enjeux encourus.

Cette année-ci, en effet, l'enjeu était de taille et des son ouverture le congrès manifesta une tension considérable. On savait en effet que Rome «n'était pas satisfaite» de la «ligne» suivie depuis quelques années par l'ACI sous son président Alberto Monticone.

Rome lui reproche en particulier de trop donner d'import-

tance à la formation spirituelle personnelle, aux dépens d'engagements politiques et sociaux tels que suggérés par le Concile du Vatican II. Le Pape actuel aimerait que l'Action catholique, à l'instar du mouvement «Communauté et libération» — un mouvement qui semble davantage correspondre aux vues romaines actuelles et se montre fort actif ces années-ci — se manifeste officiellement dans le domaine temporel.

Or l'Action catholique italienne n'est pas préparée à le faire, ni désireuse d'abandonner le principe de base de son action, qui est d'agir indirectement sur la société par la formation de chrétiens qui animent cette société sans participer collectivement en tant que partenaire officiel du jeu social ou politique. Inversement, cette réserve, cette pudeur collective est celle qui permet, au niveau individuel, le maximum de liberté de choix politique ou social.

Il est donc possible que les réticences de l'ACI envers les sollicitations — de moins en moins discrètes — de Rome — pour un changement de front soient dues non seulement à un attachement sentimental à un idéal cautionné par Pie XI — le créateur de l'Action catholique — et par Paul VI, mais aussi à la conviction que des engagements trop précis ne peuvent que devenir, à brève échéance, des carcans compromettants.

Quoiqu'il en soit, et en dépit des signes précurseurs d'un orage — les avertissements et exhortations du cardinal Poletti, président de la Conférence épiscopale italienne, et du Pape lui-même — l'humeur, au congrès national, était plus qu'à la réticence, à la résistance.

De fait, au second et dernier jour on réalisait un «Conseil national» acquis, plus que jamais, à la ligne «Monticone» et on votait un document final confirmant explicitement le maintien de cette ligne.

C'est alors que le Cardinal Poletti — qui assistait au congrès «à la demande expresse du Pape» — prit impromptu la parole, peu avant la clôture, pour demander que le document final soit réexaminé par le nouveau Conseil national, entre autres raisons «pour quelques évidentes imprécisions eu égard à la ligne et aux documents de la Conférence épiscopale italienne, des inopportunités et des invasions de champ qu'il faut rectifier».

Pour qui connaît le style du Vatican, le message était clair. Tout d'abord une question de choix: il fallait que la «ligne Monticone» cède devant la «ligne Poletti» c'est-à-dire, ont souligné certains, la «ligne Montini» devant la «ligne Wojtyla».

Ensuite une question d'obésité. L'intervention percutante du cardinal Poletti indique à quel point Jean-Paul II tient à être obéi.

Le sera-t-il selon ses souhaits? Sur la question scolaire la Conférence épiscopale a dû accepter un compromis. Et elle risque gros à heurter de front une Action catholique dont la philosophie cadre mieux avec la mentalité d'un monde sécularisé.

LIBRE OPINION

Les obstacles à la création d'un centre bancaire international

L'auteur est avocat et détenteur d'une maîtrise du London School of Economics.

Lors de la présentation du dernier budget fédéral, le ministre des Finances, M. Michael Wilson, a promis un remodelage de la législation fiscale d'ici la fin du mois de juin afin de transformer les villes de Montréal et Vancouver en centres bancaires ayant un caractère international.

Philippe FORTIN

En ce moment, le fisc constitue le principal obstacle à la venue des grandes sociétés et groupes bancaires américains, européens et asiatiques. Le Canada a été pendant assez longtemps, grâce à son régime des sociétés non-résidentes et un traité favorable avec les États-Unis, un paradis fiscal de grande qualité. Le régime des sociétés a été supprimé et le traité a changé.

À la tête des milieux d'affaires montréalais, la Chambre de commerce n'est qu'un des nombreux groupes de pression ayant cherché à convaincre les autorités gouvernementales d'assouplir la législation fiscale afin de créer un effet d'entraînement des institutions financières étrangères au pays, et surtout à Montréal, dans l'espoir de voir surgir un centre bancaire international (CBI).

Dans LA PRESSE du 4 mars dernier, M. Jules Pleau, directeur de cabinet du président du Conseil du Trésor qui est M. Robert de Cotret, expliquait que le nouveau projet de loi vise principalement à libérer d'impôts certaines transactions internationales. Cependant, plusieurs spécialistes s'entendent pour dire qu'il faudra beaucoup plus que l'adoption d'une simple mesure législative afin de «véritablement» créer un CBI. Cependant, avant d'espérer voir apparaître un tel centre, il est nécessaire d'assister à certains changements dans l'actuel système bancaire canadien.

Outre les modifications à la loi de l'impôt sur le revenu, le gouvernement fédéral devrait envisager l'assouplissement et la réorientation de certaines législations préventives visant à minimiser les risques encourus par les banques. Ainsi, la rigidité dans les conditions d'entrée en territoire canadien, les sévères exigences d'un maintien de liqui-

dité, le contrôle des opérations commerciales permises et la fréquence des examens bancaires par le Bureau de l'inspecteur général des banques suffisent à retarder la venue des institutions financières internationales au Canada.

En plus d'être contraint d'amender la loi sur les banques, le législateur fédéral devrait réexaminer la loi sur l'immunité des États étrangers devant les tribunaux afin de choisir entre l'adoption de la position britannique ou américaine pour éviter d'éventuelles complications juridiques.

Du côté provincial, le ministre des Finances du Québec, M. Gérard D. Levesque, a entériné les allègements fiscaux mis en place en faveur des institutions financières internationales par l'ancien gouvernement péquiste. Cependant, malgré un effort coordonné des deux paliers de gouvernements, la présence d'un véritable CBI ne serait toujours pas assurée.

De passage à Montréal, à la fin de 1983, le baron Guy de Rothschild indiquait, avec justesse, qu'il ne suffit pas de dire que l'on veut une place bancaire internationale pour que celle-ci soit créée. Il faut deux choses: des liens étroits avec le capital et une surabondance de capitaux. Il s'agit là des véritables attraits disponibles aux principaux centres de la finance internationale, tel Londres, Hong Kong, Luxembourg, Nassau, Bahrein et Singapour.

Bien qu'aucun CBI ne soit parfaitement identique, il est possible d'identifier quelques dénominateurs communs à tous ces centres:

- Généralement, les CBI se situent sur des fuseaux horaires différents. Cela assure l'existence d'un marché ayant une durée de vingt-quatre heures. Ainsi, lorsque Londres dort, Hong Kong travaille. Et Nassau vit à l'heure de New York, le pays du dollar.
- De plus, les banquiers doivent être en contact étroit et continu avec leur siège social. La fréquence dans les échanges d'idées et les nombreux déplacements que doivent effectuer ces hommes d'affaires afin de visiter des clients aux quatre coins du monde exigent la présence d'un excellent réseau aérien, postal et de télécommunications.
- Enfin, la langue de l'euro-marché (ayant pour dénomina-

tion le dollar) est l'anglais. Les banques requièrent un large bassin d'employés et de services légaux et comptables disponible en anglais. Bien sûr, cela est un prérequis en Amérique du Nord.

Hormis ces règles implicites, l'absence ou l'existence d'un CBI s'explique aussi de diverses façons. Ainsi, la régularité d'imprédictibles fluctuations dans le cours de la monnaie locale combinée à l'insuffisance d'accords fiscaux avec d'autres pays aux fins d'éviter la double imposition et prévenir l'évasion fiscale ainsi que l'absence d'un régime judiciaire de Common Law et d'un climat favorisant la venue d'investisseurs étrangers sont d'importants facteurs qui, bien que non déterminants en soi, suffisent à compromettre le fragile équilibre nécessaire pour assurer la présence des grands consortiums bancaires.

La forte implication du gouvernement Mulroney dans les récentes faillites de la Canadian Commercial Bank et de la Northland ainsi que les troubles apparents de la Banque Continentale et de l'ancienne Banque Mercantile sont des taches au dossier de la respectabilité de l'industrie bancaire canadienne. Quoique indirectement reliées au problème, ces complications constituent un obstacle supplémentaire que devront franchir, à la face du monde, les villes canadiennes sélectionnées pour devenir des CBI.

Une fois la loi fédérale amendée, le gouvernement provincial a promis de mettre sur pied le Bureau des établissements financiers internationaux (BEFI). Ce bureau assurerait la promotion de centres financiers internationaux à Montréal.

Malgré tout, la grande distance séparant Montréal de Vancouver dans un projet d'association, la proximité de Montréal avec New York, le puissant lobbying torontois et les éternelles disputes entre Dorval et Mirabel concernant l'emplacement définitif de l'aéroport international, constituent sans doute des barrières difficiles à surmonter en vue d'attirer une manne d'institutions financières internationales dans la région montréalaise.

En vérité, si la communauté financière internationale avait véritablement besoin d'un CBI au Canada, il serait inutile d'en faire la création artificiellement puisque celui-ci existerait probablement déjà.

Qui protège notre langue ?

Toujours à la défense de la langue française, je vous mets en garde contre l'internationalisation de Montréal, messieurs les politiciens. Qui dit internationalisation dit anglicisation.

Rappelez-vous, chers innovateurs insoucients, qu'en 1950, au Manitoba, 50 pour cent de la population était francophone; aujourd'hui, seulement trois pour cent de ces gens parlent encore la langue de leurs ancêtres de France.

Tous les moyens sont bons pour faire perdre l'identité francophone: internationalisation, multiculturalisme, bilinguisme.

Saviez-vous que le multiculturalisme a achevé d'annihiler nos compatriotes de l'Ouest canadien à la défense du français? Et le bilinguisme à travers le Canada? Il est pressenti à sens unique anglais.

Au Québec, les minorités anglaises reçoivent chaque année \$1.200.000 pour défendre leur langue contre la loi 101, qu'on effeuille pétale par pétale avec l'assentiment des dirigeants gouvernementaux qui veulent à tout prix plaire à un électoralat anglophone, que ce soit au fédéral, au provincial ou au municipal.

L'assimilation d'un peuple se fait souvent très subtilement par des négligences accumulées et des imprévoyances. L'histoire condamnera sûrement les énergies passives de nos élus actuels qui prônent l'internationalisation, le multiculturalisme et le bilinguisme. Ils seront jugés pour leur manque de vision pour la continuité de notre chère langue française.

Alice DEROME Montréal

Manipulation

Tchernobyl nous aura démontré une fois de plus l'évidence de l'emprise qu'exerce l'URSS sur les mouvements de paix en Europe de l'ouest. Je dis à l'Ouest puisqu'il serait inutile de penser à de simples manifestations à l'Est.

C'est assez étrange de constater le mutisme de la plupart des pseudo mouvements de paix au lendemain de l'incident nucléaire. Quelques manifestations en Italie et en Allemagne, mais Green Peace et tous les autres, par qui sont-ils donc dirigés?

J'aurais aimé voir les réactions si le même incident avait été d'origine américaine.

Je m'opposerais aux mouvements de la paix jusqu'à ce que les populations du monde puissent manifester à l'Est comme à l'Ouest sans se faire manipuler.

Patrice FORGET Mont-Laurier

Les enseignants et les programmes scolaires

M. Claude Ryan Ministre de l'Éducation Québec

Nous voulons vous dire notre mécontentement face à l'imposition des nouveaux programmes.

Les concepteurs ont oublié un point majeur: à savoir l'enseignant lui-même. Au lieu de considérer l'enseignant comme simple exécutant, il aurait mieux valu le considérer comme partenaire à part entière. Ne sommes-nous pas, après tout, les premiers intéressés? Les premiers artisans auprès des enfants?

Non seulement n'avons-nous pas participé à l'élaboration des programmes, le ministère, de plus, nous a imposé des milliers de pages plus ou moins compréhensibles pour nous expliquer ces programmes qui se voulaient au départ précis et explicites.

Ces nouveaux programmes demandaient aux enseignants un changement radical dans leur méthodologie. Or, ce n'est sûrement pas du jour au lendemain qu'un changement aussi drastique puisse se faire. Le peu d'heures consacrées au ressourcement des enseignants sur cette nouvelle approche montre le peu de sérieux et de professionnalisme de la part des fonctionnaires ministériels.

De plus la majorité des enseignants n'ont aucun manuel de base et aucun cahier d'exercices en fonction des nouveaux programmes. Nous devons nous organiser avec le peu de moyens du bord mis à notre disposition.

Veillez croire, M. le Ministre, que notre tout premier objectif est d'augmenter la qualité de l'enseignement. Cependant, pour atteindre cet objectif, il faut nécessairement améliorer les conditions de travail de l'enseignant. Évidemment, nous sommes conscients que l'amélioration des conditions de travail amène obligatoirement des déboursés additionnels, d'où des sacrifices de part et d'autre.

Vous savez sans doute, M. le Ministre, que nous avons déjà fait notre part: (cg. décret), au ministère à présent de faire la sienne.

Notre gouvernement, devons-nous vous le rappeler, avait promis de ne pas diminuer les conditions de travail déjà difficiles des enseignants. Nous attendons donc avec impatience que vous preniez vos responsabilités.

Pierre A. BOUCHER Andrée LAVARIÈRE Michèle BLAIS Robert CLERMONT et 29 cosignataires enseignants École Louis Lafortune Delson

Infirmières qualifiées

Docteur Augustin Roy

J'ai lu et relu vos déclarations relayées dans les journaux et je n'en crois pas mes yeux: «Des infirmières surqualifiées pour le travail auprès des malades devraient diminuer en nombre dans nos hôpitaux!»

Non, Docteur, toutes les personnes œuvrant auprès des malades ne sont jamais trop qualifiées. Les médecins comme les infirmières; c'est une question de vie ou de mort. Depuis que vous êtes président de la Corporation des médecins, vous avez peut-être oublié un peu comment ça se passe dans nos hôpitaux au jour le jour.

Le médecin visite son malade, l'infirmière vit plusieurs heures auprès de ce malade; en le soignant elle s'aperçoit s'il est arrivé à l'hôpital avec des ecchymoses ou des plaies. C'est elle qui constate que des membres, qui bougeaient hier, sont inertes aujourd'hui... ou que sa glycémie ou sa tension artérielle demeure trop élevée ou trop basse.

L'infirmière n'est pas seulement un robot qui obéit au doigt et à l'œil du médecin, elle collabore

aux soins du malade. Elle se rend compte si les médicaments prescrits, améliorent l'état du patient ou le font souffrir à cause d'une allergie, si tel tranquillisant l'excite au lieu de le calmer comme espéré. C'est elle qui s'aperçoit que le malade fait une hémorragie ou un arrêt cardiaque, qui doit avertir le médecin et qui doit agir vite et bien avant son arrivée en donnant de l'oxygène, en installant un serum, en commençant un massage cardiaque, en faisant une ponction veineuse pour faire faire en laboratoire une compatibilité en vue d'une éventuelle transfusion. C'est elle qui fera donner un traitement d'urgence d'inhalothérapie. C'est l'infirmière qui suit le travail d'une parturiente, etc.

En plus elle doit user de diplomatie, d'empathie envers la famille de votre client, Docteur, et autant que possible garder sa bonne humeur. Si quelqu'un des vôtres est hospitalisé, vous allez vouloir que son infirmière soit gentille et surtout très qualifiée, n'est-ce pas M. Roy?

Jacqueline B. RAYMOND Jonquière

Transition difficile à Haïti: à quand la stabilité et la démocratie ?

Observateur de la politique haïtienne, M. Marcel Tremblay revient d'un séjour à Haïti, où visiblement, il a eu accès à des sources précises concernant certains faits et gestes passés d'un certain nombre de «barons» du régime duvaliériste. Faits et gestes qui éclairent de façon très significative l'actuelle politique haïtienne...

Haïti passe depuis plus de trois mois par toutes les tranches et toutes les misères.

Dans son rêve d'une vie meilleure à la faveur de la démocratie fonctionnelle, elle a chassé Baby Doc Duvalier et la tyrannique Michèle Bennett du pouvoir. Mais malheureusement sa soif et son rêve sont pour longtemps encore... longtemps encore.

Instabilité et confusion

Elles règnent en maîtres sur toute l'étendue du territoire. Les hommes placés à la tête du pays par Jean-Claude Duvalier, Michèle Bennett et Prosper Avril, «le chef incontesté de l'île», sont incapables de gérer la crise post-Duvalier. Pas de vision politique, pas de clairvoyance, pas de discernement, en un mot pas de leadership.

La situation politique demeure des plus instables, le contexte change d'heure en heure et au bout du compte, on revient constamment à la case départ. Alors que les principales villes de province, tout en maintenant leurs revendications fondamentales sont redevenues calmes, la capitale elle, Port-au-Prince, s'agite et devient le théâtre du meilleur et du pire: angoisse, anxiété, pillages, assassinats, règlements de compte, vandalisme, mais également poussée de patriotisme, prise en charge par les jeunes de la toilette de la ville, etc.

Et tout à lieu au su et au vu de tout le monde, sans réaction de la part de l'autorité supérieure. Il est vrai de dire que la position du gouvernement «CNG» est très inconfortable, n'étant pas un gouvernement révolutionnaire, donc incapable de prendre des mesures appropriées et obligé de fonctionner à la remorque des manifestations de rue qui déstabilisent tout: l'État et la société. L'orientation du pays demeure fonction de ces manifestations contradictoires, mal articulées.

Entreprise par des groupuscules des plus diversifiés, elle viserait à détruire tout ce qui avait été promu par Duvalier-Bennett et à contrer toutes les décisions du CNG contraires à leurs objectifs. Vue sous ce prisme, l'opération «déchoukage» devrait être le processus d'une véritable «combite nationale pour le développement d'Haïti» (grand rassemblement national). Cette «combite nationale» conduirait sans aucun doute à la naissance d'un nouvel état d'esprit fondé sur la réconciliation nationale.

Or il n'en est rien. Ce mouvement est vite dévié de ses objectifs. Accaparé par les communistes, par un colonel très puissant, par l'extrême droite, dans le but d'assouvir leurs haines séculaires, ce mouvement s'est transformé en règlement de compte personnel, l'intérêt particulier prenant le pas sur l'intérêt collectif. Les groupes de «déchoukage» se retrouvent à tous les paliers de l'activité politique, tout dépend de votre force politique, comme ce colonel très haut placé qui n'utilise pas des soldats pour certaines besognes mais bien ses deux puissants groupes de «déchoukageurs», ou de votre puissance d'argent, laquelle permet de manipuler à loisir autant de «déchoukageurs» qu'on veut. C'est l'anarchie au bout du compte, avec ses conséquences imprévisibles...

Les communistes qui savent très bien où ils vont ne peuvent que profiter de cette situation chaotique et confuse qu'ils ont tout intérêt à exacerber, la passivité, l'indifférence et la tolérance de l'appareil d'État aidant.

Les forces sur le terrain

Pour le moment les deux seules forces organisées sont:

- a) Le parti communiste qui a investi toutes les villes et principales provinces du pays, et particulièrement la capitale Port-au-Prince où des leaders venant de Moscou, de Cuba, du Mexique et du Canada distillent la dialectique marxiste avec un art consommé. René Théodore et ses hommes sont les maîtres incontestés du terrain à Port-au-Prince où ils disposent de tous les médias et cela, sans réplique valable.
b) L'Église: Elle devrait être normalement la première force organisée du pays, compte tenu de son influence, de sa

vaste expérience, de son expertise et surtout du rôle déterminant qu'elle a joué dans le départ des Duvalier-Bennett. Malheureusement elle est tiraillée, et à sa base se regroupent beaucoup d'éléments d'obédience marxiste. D'ailleurs la théologie de la libération est savamment exploitée par les tenants de la théorie marxiste. Du haut de l'échelle, la conférence épiscopale, les responsables en sont bien conscients, fort heureusement, d'ailleurs Mgr Gayot, Romulus, Constant, Laroche travaillent d'arrache-pied à reprendre le terrain perdu; les tergiversations et les incohérences de l'appareil d'État ne leur facilitent guère la tâche.

c) L'État et le problème: Le CNG, c'est-à-dire l'État, est conduit par Namphy, un général de haute valeur morale, sérieux, qui bénéficie du soutien populaire. Malheureusement, il se révèle à l'analyse: faible, manquant d'esprit de suite, balloté à hue et à dia. Tout Port-au-Prince dit de lui qu'il est un général de Jure et qu'il ne dirige pas. Le colonel Avril serait, d'après les milieux diplomatiques et des spécialistes de la question haïtienne, le général de facto des forces armées qui dirigent le pays. Le colonel serait assisté dans sa besogne par Alix Cinéas qui demeure le civil le plus puissant du gouvernement, et le colonel William Regala, un militaire matois et d'une subtilité exemplaire. Son éthique militaire le retrouve près du général Namphy et son pragmatisme politique le place en première ligne près du chef réel du pouvoir, le colonel Prosper Avril. Tous les manoeuvriers et les renards de la politique haïtienne se regroupent derrière ces éventuels et potentiels contempteurs du général Henri Namphy.

Ce dernier est aidé par:

- a) Me Jacques François, un octogénaire capois de valeur et de renom, mais ces messieurs le considèrent comme un ornement.
b) Me Latortue, le grand juge, un intellectuel de valeur sur qui le pays réel fonde beaucoup d'espoir, car il serait l'homme qui pousse à la décanation politique réelle du pays en vue

de l'émergence des nouvelles forces politiques propices au changement patriotique populaire et nationaliste. Malheureusement sa crédibilité vient d'être sérieusement entamée. Il aurait fait tout récemment une sélection abusive, outrancière et aberrante de collaborateurs de l'ancien régime pour une firme d'avocats de New York et d'Europe.

Dans sa politique de deux poids deux mesures, il aurait volontairement omis de sa fameuse liste: 1) Alix Cinéas, 2) Fritz Cinéas, 3) Hervé Boyer, 4) Henry P. Bayard, 5) Emmanuel Bros, 6) Édouard Berrouet, 7) Prosper Avril, qui gère les comptes de Jean-Claude Duvalier à la BRH et BNC et seul capable d'expliquer certaines sorties de fonds à la Téléco, à la Banque et à la Téléphonale. 8) Acédius St-Louis et les containers chargés de tout au corps des Léopards. 9) Fritz St-Firmin et l'emprunt cubain. 10) L'affaire des Bons et Emmanuel Bros. 11) L'usine de Léogane: Emmanuel Bros, Henri Bayard et Berrouet, Dr Guy Noël, etc.

À Port-au-Prince on se demande, perplexe, qui aurait cherché à entrainer le grand juge Latortue dans cette pétardière? Qui va en profiter? C'est la question. On semble interpréter son comportement comme une sorte de vengeance pour Clément Jumelle dont il était le défenseur farouche dans une affaire de détournement. S'inquiète-t-il du contrat de la New Haiti North, de celui de Don Pearson, de la fortune de l'ex-président Magloire? Tous les Haïtiens semblent s'interroger sur beaucoup de faits troublants. Hier défenseur, aujourd'hui accusateur. Que fera ce grand juge?

Le président Namphy devrait chercher à démeler l'écheveau. Sa crédibilité étant intacte, il devrait se démarquer pour échapper aux manoeuvres et ainsi ne pas rater son rendez-vous avec l'histoire. Les ambitieux de son entourage devraient bien se dire que le général Kébreau était possible en 1957 mais que la conjoncture de 1986 l'aurait taillé en pièces. Tout laisser-aller par le général Namphy serait catastrophique. Sa prise de parole énergique, après le regrettable incident qui coûta la vie à des compatriotes... explique bien la trajectoire du général. Le président Namphy détient en-

core toutes les cartes maîtresses du jeu politique. À lui de savoir les utiliser.

c) Enfin le ministre des Affaires étrangères, l'ex-général Jean-Baptiste Hilaire, qui malheureusement se réfugie derrière un anti-duvaliérisme primaire et qui accepte de faire publier des noms d'individus révoqués par Michèle Bennett depuis le jeudi 3 octobre 1985: «étrange façon de confirmer des révocations de Michèle Bennett-Duvalier». Comment peut-il aider le président Namphy en se comportant de la sorte? Pense-t-il que le peuple va oublier les exploits du général Hilaire dans la Grande-Anse et à Kenscoff «affaire Riobé»? Haïti, quel sacré petit pays!

Le terrain politique

Il est malheureusement miné. Le manque de vision politique et de sagacité place le pays dans une situation très délicate. L'intérêt personnel semble être la clé de voûte de tout. Et les perspectives deviennent de plus en plus sombres. Le CNG se trouve entre l'enclume et le marteau. Ceux qui arrivent de l'extérieur préchent la destruction du duvaliérisme pour l'application d'une nouvelle politique qui mettrait ainsi les nombreux duvaliéristes le dos au mur. Eux plaident la réconciliation nationale, cri qui n'est nullement entendu par les autres secteurs.

La bourgeoisie traditionnelle se remue. Par l'intermédiaire de ses membres représentatifs, elle bat et rebat les cartes.

Claude Lévy, André Apraid, Jean-Jean Baker, Clifford Brandt,

Marcel Fombrun, etc., seraient les plus actifs et souhaiteraient une vraie situation de double jeu. Ils seraient très présents à l'ambassade américaine. Ils rêveraient de faire disparaître jusqu'à l'esprit de 1946 et de 1957. Quel homme de classe se prêterait à ce jeu macabre dont le but serait de recoloniser les classes moyennes et la masse? Heureusement que des hommes de valeur veillent au grain. Ils sont très nombreux ceux qui souhaitent que Namphy se fasse conseiller par Clovis Desiré qu'on considère comme une valeur nationale.

Demain

Il dépend de la souplesse et de la fermeté du général Namphy, de son intelligence à voir clair dans le jeu de son entourage et à séparer le bon grain de l'ivraie, et ce pour le plus grand bien du pays dans cette période difficile de son existence où sa souveraineté même semble fortement menacée. Allez Namphy, disent tous les Haïtiens valables que nous avons rencontrés au cours de notre séjour en Haïti.

La galerie des candidats à la présidence est remplie de prétendants. Ils sont près de 60 pour un seul fauteuil. Ils sont de tous les horizons: extrême droite, droite, centre droit, centre, centre gauche, gauche et extrême gauche. Nombreux sont ceux-là qui ont roulé leur bosse un peu partout. De Moscou à Haïti en passant par le Canada, Paris, le Mexique, les USA, le Venezuela, Cuba.

Marcel TREMBLAY Montréal

la presse

RENSEIGNEMENTS 285-7272

LA PRESSE est publiée par LA PRESSE LTÉE, 7, rue Saint-Jacques, Montréal H2Y 1K9. Seule la Presse Canadienne est autorisée à diffuser les informations de «LA PRESSE» et celles des services de la Presse Associée et de Reuter. Tous droits de reproduction des informations particulières à LA PRESSE sont également réservés. «Courrier de la deuxième classe — Enregistrement numéro 1400. » Port de retour garanti.

Table with 4 columns: Category, Number, Description, and Contact Info. Includes rows for ABONNEMENT, RÉDACTION, PROMOTION, COMPTABILITÉ, ANNONCES CLASSÉES, and GRANDES ANNONCES.

DÉCÈS, PRIÈRES, REMERCIEMENTS

DÉCÈS

BESSETTE (Hortense) BRAULT (Lucie Godbout) CHARRON-VINCENT (Fernande) DAVIAULT (Roméo) GAGNON (Albert) HÉTU-FORTIER (Arthemise) JUTRAS (Hélène) LAFLAMME (Soeur Bertha C.N.D.) LAJOIE (Diane) LAPORTE (Berthe) LEDOUX (Gabriel) MARSAN (Emilda) MICHON (Gilbert Saucier) PALANGE (Amadeo) PARENT (Gérard) PELLETIER (Jacques) SIVRET (Albina) THÉORÉ (Pauline) TOUCHIE (Guy-A.) VAILLANCOURT (Ida) WHITTY (Mary May)

BESSETTE (Hortense) A Longueuil, le 19 mai 1986, à l'âge de 98 ans, est décédée Hortense Barsault, épouse de feu Arthur Bessette. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Léo (Bernadette Hamel), Fernand (Jeanne Marion), Maurice (Beatrice Gladu), Emilien (Thérèse Maille), Emile (Fulvia Giovanni), Germaine religieuse de la Présentation de Marie, Georgette (Arthur Laurence), ainsi que plusieurs petits et arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposée à la résidence funéraire Ed Darche et Fils Inc. 505 Curé Poirier O. Longueuil.

BRAULT (Lucie Godbout) A Montréal, le 11 mai 1986, à l'âge de 91 ans, est décédée Mme Lucie Brault, épouse de feu Philip Brault. Son corps a été incinéré et les cendres seront déposées dans une crypte au cimetière Mont-Royal.

CHARRON VINCENT (Fernande) A St-Hubert, le 18 mai 1986, à l'âge de 64 ans, est décédée Fernande Vincent épouse de Guy Charon. Outre son époux, elle laisse dans le deuil ses fils: Michel (Danielle Roy), Yves (Lise Leroux); sa fille: Diane (Tony Mastrogioseppe); ses petits-enfants: Stéphane, Julie, François, Patrick et David; ses frères et soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, parents et amis. Exposée à la résidence funéraire Ed Darche et Fils, 258, St-Charles ouest, Longueuil.

GAGNON (Albert) A Mont-Rolland, le 19 mai 1986, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Albert Gagnon, retraité de C.P. Télécommunications. Époux de feu Eva Boucher. Il laisse son frère Paul, Fernande Deschamps. A la demande du défunt la dépouille ne sera pas exposée. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant, à l'église St-Joseph de Mont-Rolland, et de là au cimetière de Côte-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs des offrandes de messes seraient appréciées. Direction maison funéraire Trudel Inc. St-Jérôme.

JUTRAS (Hélène) A Montréal, le 20 mai 1986, à l'âge de 49 ans, est décédée Mlle Hélène Jutras, fille de Victor Jutras et de Germaine Pincault. Outre ses parents, elle laisse dans le deuil ses frères et soeurs. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée, 745 est, boul. Crémazie pour se rendre à l'église St-Vincent-Ferrier, où le service sera célébré à 10h, et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

LAJOIE (Diane) Au Centre hospitalier La Providence, de Magog, le 19 mai 1986, à l'âge de 75 ans, est décédée Mme Diane Thuot, épouse de feu Rodolphe Lajoie, demeurant à Earncliffe, atrefois de Ville Mont-Royal. La dépouille mortelle est au salon funéraire Cass, 900, rue Clough, Earncliffe. A la demande de la famille il n'y aura pas d'exposition. La famille recevra les condoléances à l'église à compter de 10h30 le jour des funérailles. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant à 11h à l'église St-Basile de Earncliffe, et de là au cimetière de St-Edmond de Coaticook. Elle laisse dans le deuil son beau-frère Dr et Mme Gustave Lajoie, son oncle M. Paul Grenon, ainsi que plusieurs neveux et nièces, autres parents et amis.

MICHON (Gilbert Saucier) A Cité de la Santé, Laval, le 19 mai 1986, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Gilbert Saucier, épouse de feu Édouard Michon. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Jean-Louis (Jacqueline Pontbriand), Claire (Jean-Paul Agniefri), Thérèse (Guy Geoffrin), Marthe (Gabriel Mancini), Robert (Lise Théoré), Raymond (Nicole Seguin); son frère Jean-Paul Saucier, ses beaux-frères et belles-soeurs, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, ainsi que ses neveux et nièces. Exposé mercredi à compter de 14h au complexe funéraire Alfred Dallaire Inc., 2159 e. boul. St-Martin, Duvernay, Laval. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant à 11h à l'église St-Sylvain de Laval, et de là au crématatorium Alfred Dallaire Inc. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Au lieu de fleurs, des dons à l'Institut de cardiologie de Montréal seraient appréciés.

PELLETIER (Jacques) A Beloeil, le 20 mai 1986, à l'âge de 73 ans, est décédé M. Jacques Pelletier, fils de feu William Pelletier et de feu Josephine Sevigny, décoré pour le Rade-Canada depuis 1952. Funérailles privées. Direction funéraire Maurice Demers Inc., Beloeil.

REMERCIEMENTS GUAY (dame Anita) Suite au décès de leur mère, survenu le 18 avril 1986, tous les membres de la famille de dame Anita Guay, remercient toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, quelle qu'en soit la forme, votre geste en ces jours de deuil leur fut particulièrement sensible et ils en garderont un souvenir reconnaissant. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

REMERCIEMENTS DAVIAULT (Roméo) Au Versa-Care dimanche, le 18 mai 1986, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Roméo Daviault de Brantford autrefois de Montréal. Époux bien-aimé de feu Edna Mackey, cher père de Bob et son épouse Gail de Brantford, grand-père bien-aimé de Rod, Randy, Tracey et Rick, cher oncle de Mme Gordon (June) Blacker de Brantford et Joy Tellier de Floride. M. Daviault était retraité de la C.P.R. Angus Shop. La famille recevra les parents et amis mercredi le 21 mai de 2h à 4h et 7h à 9h p.m. au salon funéraire Beckett-Glaves 88 Avenue Brant Brantford, Ontario. Les funérailles auront lieu le 22 mai, à 10h a.m. à l'église St-Basile et de là au cimetière de St-Joseph, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS HÉTU-FORTIER (Arthemise) A Mercier, le 20 mai 1986, à l'âge de 97 ans 3 mois, est décédée Arthemise Moquin, épouse en 3es noces de feu Louis-François Hétu en secondes de feu Alexandre Fortier. Elle laisse ses enfants: Irène (Jeannette Barrette), Jeanne (Marcel Turcotte), Pauline (feu Paul Cloutier), Madeleine (Louis-Philippe Thériault), Rita (Henri St-Jean), une soeur Mme Eva Seguin, M. et Mme Antonio Taillefer, M. et Mme Wilfrid Fortier, M. et Mme Marc Fortier. Mme veuve Joseph Fortier ainsi que nombreux petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces. Exposé mercredi à 19h à la résidence funéraire Michel Thériault Inc. 4, rue Vervais Mercier. Les funérailles vendredi le 23 courant à 14h à l'église St-Philomène, inhumation au cimetière Côte-des-Neiges. Salons fermés de 17h à 19h.

REMERCIEMENTS LAFLAMME (Soeur Bertha C.N.D.) A Montréal, le 20 mai 1986, à l'âge de 85 ans, est décédée Soeur Bertha Laflamme (S.S. Berthe du Sacre-Coeur), Naitive de Plaisance, comte de Papi-nou. Soeur Bertha Laflamme a fait profession à la Congrégation Notre-Dame en 1922. Elle laisse dans le deuil, outre sa famille religieuse, sa soeur: S. Rose-Aimée C.N.D., ses demi-soeurs: Mlle Marie, Mme Marcia Thibert, Mme Edna Philibert, Mme Françoise Spencer, Mme Carmen Beauchamp et leur époux, Mme Rosanne Foster; deux neveux et nièces dont S. Blanche Laflamme, religieuse du Sacre-Coeur. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 mai à 14h en la chapelle de la Maison Mere, 4673, av. Westmount, l'inhumation suivra au cimetière Côte-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Direction Alfred Dallaire Inc.

REMERCIEMENTS LAPORTE (Berthe) A Montréal, le 20 mai 1986, à l'âge de 85 ans, est décédée Mme veuve Charles Laporte, née Berthe Héroux. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Mme Reine Aimée Prud'homme, Mme Raoul Gravel (Alfred), Mme Antoine Lacroix, (Denise), Mme Marielle Lacroix, Mme Gilles Drouin (Gervaise), Mme Marc St-Denis (Line), Renaud (époux de Estelle Toussaint), Jean-Marc (époux d'Hélène Bertrand), ainsi que son gendre Gilles Tremblay, plusieurs petits-enfants, frères, soeurs beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Giroux et Fils Inc. (Membre des Résidences funéraires associées du Québec) 11130, boul. Pie-IX pour se rendre à l'église Habitat St-Camille, où le service sera célébré à 10h et de là au Repos St-François d'Assise, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Salons fermés de 5h à 7h.

REMERCIEMENTS PALANGE (Amadeo) A Montréal, le 18 mai 1986, à l'âge de 71 ans, est décédé M. Amadeo Palange, époux de Liliane Wilcox. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Sylvia (Michelle Laporte), et François; ses petits-enfants: Annie-France et Nicolas; sa soeur Carlotta Modesto et son frère Ernest; son beau-frère Etio Felli (Angéline Mastrantuono), ainsi que ses neveux et nièces. Les funérailles auront lieu vendredi le 23 courant. Le convoi funéraire partira des salons Grenato Engg. 292 est, Jean-Talon pour se rendre à l'église Notre-Dame-de-la-Défense, où le service sera célébré à 10h et de là au cimetière de Notre-Dame-des-Neiges, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

REMERCIEMENTS PARENT (Gérard) A Manille, le 16 mai 1986, à l'âge de 60 ans, est décédé M. Gérard Parent, époux de Fleurette Lavoie. Outre son épouse, il laisse ses filles Diane et Danielle (James Seguin), ses petits-enfants Isabelle, Brian et Christina, sa belle-mère Mme Beatrice Lavoie, ainsi que plusieurs frères, soeurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. Les funérailles auront lieu samedi le 24 courant. Le convoi funéraire partira des salons Urgel Bourgie Ltée 2095, rue de Salaberry pour se rendre à l'église St-Joseph de Bordeaux, où le service sera célébré à 11h et de là au cimetière de Notre-Dame de l'Espérance de Laval, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Exposé jeudi et vendredi de 2h à 5h et de 7h à 10h.

REMERCIEMENTS TOUCHIE (Guy-A.) Décédé à St-Petersburg, Flo. le 15 mai 1986, épouse bien-aimée de feu Ida Turgeon. Lui survivent son épouse bien-aimée Mary-Jane et ses filles Nancy et Mary-El-len. Père de Blair (Martha) de Baie Comeau, Wilbur (Lise) de St-Laurent, Doris-Anne (Bradley) Cavanaugh de Polimoro, Joyce (Charles Barnes) de Surrey, C.B., Carl (Tina) de Bramalea, Donald de D.D.O., 12 petits-enfants. Service funéraire à l'église Christ Church, Polimoro, (2e) mercredi le 21 mai à 2h p.m. Au lieu de fleurs des dons à une oeuvre de charité de votre choix seraient appréciés.

Douche d'eau froide aux Nippo-Canadiens

OTTAWA (PC) — Le ministre d'État au Multiculturalisme, M. Otto Jelinek, a jeté hier une douche froide sur les demandes de compensation pour les Nippo-Canadiens internés dans des camps au Canada pendant la Deuxième Guerre mondiale.

ter directement la demande de l'Association nationale des Nippo-Canadiens, qui réclame \$25 000 pour chaque Nippo-Canadien dépossédé de ses biens et interné après l'attaque de Pearl Harbor, en 1941. M. Jelinek a laissé entendre qu'il n'était absolument pas question que le cabinet fédéral entérine une telle réclamation.

Tout en refusant de commen-

À trois, on y va! Cet été, faites développer 3 films chez DIRECT FILM et ne payez que pour 2. Vous devez faire développer vos 3 films en même temps. Cette offre est valable pour tous les films négatifs couleur (110, 126, disque, 35 mm), quelle que soit la marque, et ce, pour un temps limité. Demandez les détails à votre magasin DIRECT FILM.

NÉCROLOGIE MARSAN (Emilda) A Montréal, le 20 mai 1986, à l'âge de 76 ans, est décédée Emilda St-Jean, épouse en premières noces de feu Albert Desrochers. Elle laisse dans le deuil son époux Henri Marsan, son fils Yvon Desrochers (Gisele Marsan), son beau-fils Bernard Marsan (Henriette Beauchamp); ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, neveux, nièces, parents et amis. Exposé au salon Alfred Dallaire Inc. 1120 est, Jean-Talon. Les funérailles auront lieu jeudi le 22 courant à 10h à l'église St-Philippe, et de là au cimetière de St-Joseph de Chambly, lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Heures de visites: 2h à 5h et 7h à 10h.

VOUS AVEZ HÂTE DE VOIR VOS PHOTOS? Profitez de notre service de développement 1 heure dans les mini-laboratoires DIRECT FILM ci-contre: DIRECT FILM SERVICE THEATRE

- Gare Centrale, Montréal
Les Terrasses, Montréal
Place Bonaventure, Montréal
Plaza Alexis Nihon, Montréal
Centre Rockland, Montréal
Centre Beaconsfield, Beaconsfield
Jardins Dorval, Dorval
Place Longueuil, Longueuil
Mail Champlain, Brossard
Galeries Rive Nord, Repentigny
Galeries Terrebonne, Terrebonne
Carrefour Laval, Laval
Centre St-Martin, Laval
Centre Duvernay, Laval
Place St-Eustache, St-Eustache



AVEZ-VOUS UN TESTAMENT? Voici comment économiser 50\$. À la signature d'un contrat de préarrangements avec notre maison et sur présentation de la facture du notaire qui préparera votre testament, nous vous rembourserons 50\$. OFFRE EXPIRANT LE 15 MARS 1986. MAGNUS POIRIER INC. Pour obtenir GRATUITEMENT votre copie de livret familial TÉLÉPHONEZ AU: 727-2847

SUBVENTIONS

Les députés conservateurs accusés de « tripotage »

■ OTTAWA — L'opposition libérale a protesté hier contre le rôle des députés locaux dans l'attribution de subventions à des groupes nationaux.

MARIE TISON
de la Presse canadienne

La députée libérale Lucie Pépin a soutenu que les députés conservateurs avaient pratiquement un droit de veto sur les subventions données à des groupes nationaux de femmes dans leurs circonscriptions respectives.

Cette pratique, qu'elle a qualifiée de patronage, aurait retardé selon elle l'émission d'un chèque de subvention à un groupe national, l'Association des femmes collaboratrices.

Le député libéral Jean Lapierre a soutenu de son côté que dans ce dossier, il y avait eu « tripotage » de la part des députés conservateurs Fernand Jourdenais, de Laprairie, et Richard Grisé, de Chambly.

« Ce n'est pas aux députés de juger de la valeur d'un groupe de promotion de la femme », a-t-il déclaré.

La présidente de l'Association des femmes collaboratrices, Denise Blanchette, a également protesté hier contre l'intervention des députés locaux dans l'attribution des subventions.

L'an dernier, le député Jourdenais a fait des difficultés avant de remettre un chèque à l'association, venue chercher sa subvention à son bureau, a soutenu Mme Blanchette.

L'association a déménagé en avril dernier dans la circonscription de Chambly.

Comme elle n'avait toujours pas reçu de versement, elle a communiqué avec le gouvernement pour apprendre que le député de Chambly Richard Grisé était à analyser le dossier et qu'une réponse serait donnée cette semaine.

Jourdenais

Le député de Laprairie Fernand Jourdenais a indiqué que les députés étaient consultés lors de l'attribution de subventions à des groupes nationaux, et qu'ils avaient un pouvoir de recommandation.

« Il nous est plus facile à nous, dans le comté, de juger de la valeur d'un groupe, qu'un fonctionnaire dans son bureau, a déclaré M. Jourdenais. Surtout lorsqu'il s'agit de subventions, parce qu'après tout, c'est l'argent des contribuables. »

Il a toutefois rejeté l'accusation de « tripotage », soutenant que le député Jean Lapierre avait voulu se faire du capital politique en lançant cette affirmation en Chambre.

Le député de Chambly Richard Grisé a soutenu de son côté que la procédure en matière d'attribution de subventions avait surtout pour but d'informer le député local, et que celui-ci n'avait aucun pouvoir décisionnel.

Il peut toutefois faire des recommandations et proposer des amendements, comme dans le cas de programmes d'emplois tel Défi 86.

M. Grisé a toutefois précisé que le député peut avoir un certain pouvoir de décision en matière de programme d'emplois, en proposant ses priorités par exemple, chose qu'il ne peut pas faire pour des dossiers concernant des groupes nationaux.

Le député de Chambly a expliqué que le retard concernant l'Association des femmes collaboratrices était dû au déménagement du groupe et que lui-même venait tout juste de recevoir le dossier pour analyse.

Le secrétaire d'État Benoit Bouchard, responsable du programme de promotion de la femme, a expliqué de son côté qu'il existait un retard général pour la remise de toutes les subventions, dû aux modifications à l'intérieur des ministères, au changement d'intervenants et aux problèmes budgétaires relatifs au passage d'une année fiscale à l'autre.

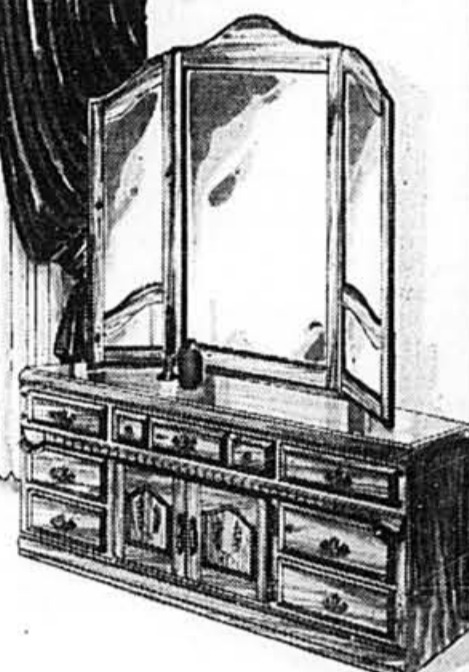
EN GRANDE PRIMEUR

LES ÉTOILES

26^e anniversaire

1599\$

6 pièces
LIVRAISON INCLUSE



**EN VEDETTE
UNE COLLECTION DE STYLE «EARLY AMERICAN»**

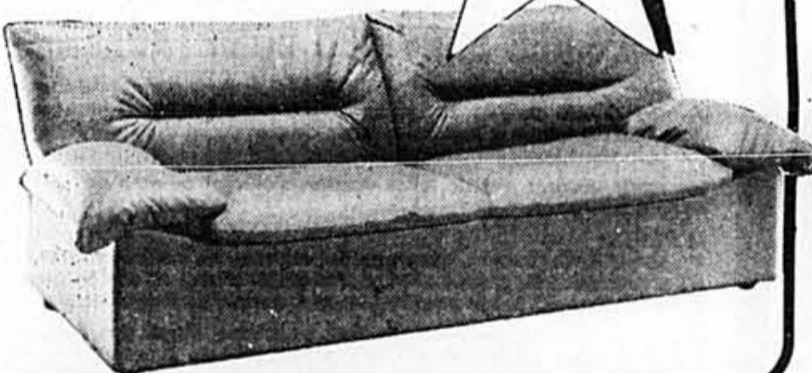
Magnifique mobilier de chambre à coucher 6 pièces en bois fini pin rehaussé de ferrures laitonées. Ses composants: Bureau triple avec miroir à volets, spacieuse commode, deux tables de nuit ainsi qu'une magnifique tête de lit à colonne 54".

Inspiration européenne. Somptueux sofa-lit 54" aux lignes contemporaines. Recouvrement simili-cuir couleur gris très confortable grâce aux coussins rembourrés de mousse, et confortable la nuit avec son matelas format double.

799\$

LIVRAISON INCLUSE

**VASTE CHOIX
DE CANAPÉS-
LITS EN
MAGASIN**

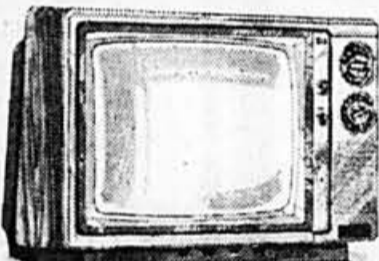


439\$

LIVRAISON INCLUSE

SPLENDE ENSEMBLE 5 PIÈCES POUR LA SALLE À MANGER

Ces meubles sont protégés d'une finition laque satinée. Fabrication robuste fait de bois massif. Table rectangulaire 36" x 48", deux extensions de 10". 4 chaises rembourrées, les sièges sont recouverts de velours brun. Disponible couleur blanc, amande, naturel ou gris. Aussi disponible table ronde 40" x 40", et buffet-huiche moyennant supplément.



TÉLÉCOULEUR 14"
GARANTIE
SERVICE À
DOMICILE

259\$

FOUR ENCASTRÉ Kelvinator



- Four facile d'entretien
- Porte en verre noir ouvrant sur le côté, réversible
- Thermomètre à viande
- Tournebroche
- 2 grilles amovibles
- Minuterie automatique de four de 60 minutes, voyant lumineux
- Gril et lechefrite sans fumée
- Dimensions hors tout: Hauteur, 28 3/4 po Largeur, 26 1/2 po Profondeur, 23 3/4 po

- PLAQUE DE CUISSON**
- Surface de cuisson en chrome brossé
 - Commande de réglage de température en continu
 - Boutons de commande amovibles pour faciliter le nettoyage
 - 2 éléments de 6" et 2 de 8"

SERVICE ET
LIVRAISON
INCLUS

269\$

SERVICE ET
LIVRAISON
INCLUS

489\$

HITACHI

LAVEUSE 24"
AVEC NOUVEL
AGITATEUR



INCLUANT
1 an de
garantie sur
pièces et
main-d'oeuvre
avec service à
domicile.

599\$

- Entièrement automatique
- Nouvel agitateur
- Minuterie 3 cycles
- Commande de température à 3 étapes
- Sélecteur de charge à 6 étapes
- Cuve ondulee
- Distributeur automatique de produit assouplissant
- Roulettes pivotantes

BRAULT & MARTINEAU

	MONTRÉAL 7930 est. Sherbrooke (Métro Beaugrand) 353-7330	LAVAL 382 boul. des Laurentides 667-3210	VILLE LASALLE 1130, Dollard 364-6110	ST-LÉONARD 6875 est. Jean-Talon (Près des Galeries d'Anjou) 254-9455	LONGUEUIL 3245, Chemin Chambly (Coin Roberval) 679-1260
--	---	---	---	---	--

OU LA QUALITÉ
N'EST PAS
UN OBSTACLE
AUX BAS
PRIX

POURQUOI ACHETER UNE AUTO USAGÉE?

OFFRE DU 4 AU 31 MAI

EXCEL
PLUSIEURS EXCEL
EN INVENTAIRE
EXCEL...LENT
PRIX
EXCEL...LENT
CHOIX
DE COULEURS



**HYUNDAI
pony**

Cette vente se termine le 31 mai

500\$

DE RABAIS SUR UNE
PONY GL
avec 1400 cc



chomedey HYUNDAI

Pour de plus amples informations, venez nous rencontrer c'est la fête chez nous
2480, boul. Labelle, Chomedey, Laval

682-6000

Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.

la presse

LA COMMISSION SCOLAIRE D'IBERVILLE

*Les postes ci-dessous s'adressent également aux hommes et aux femmes.

Postes:

2 postes de directeur d'école primaire
1 poste temporaire (1 an) de directeur suppléant d'école primaire

Attributions:

- 1— Sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, conformément aux lois et règlements dictés par le ministre, le directeur d'école assume l'entière responsabilité de son école.
- 2— Le directeur d'école assume la responsabilité de la gestion, tant au point de vue administratif que pédagogique, de l'ensemble des programmes et des ressources de son école, conformément aux responsabilités définies par la Commission scolaire.
- 3— Le directeur assure les communications régulières et suivies à l'intérieur de son école et les relations avec la communauté desservie par l'école conformément à la Loi de l'Institution publique.
- 4— Dans les écoles de moins de deux cent vingt-cinq (225) élèves, écoles dites de troisième type, le directeur assumera quelques périodes d'enseignement.

Critères d'admissibilité:

- Diplôme universitaire terminal de premier cycle ou formation exigeant au moins seize (16) années de scolarité dans un champ de spécialisation appropriée.
- Autorisation personnelle permanente d'enseigner décernée par le ministre de l'Éducation.
- Cinq (5) années d'expérience dans un emploi d'enseignant ou de professionnel dont au moins trois (3) comme enseignant.
- L'équivalence d'une année maximum de scolarité sera reconnue au candidat qui possède une expérience supérieure au minimum de cinq (5) années exigées.

Critères d'éligibilité:

- 1— Connaissance particulière et pratique de l'enfant et de ses modes d'apprentissage.
- 2— Habileté à résoudre les problèmes d'ordre pédagogique, administratif et social.
- 3— Capacité d'animation:
 - travail d'équipe
 - entregent
 - facilité d'expression et de communication
- 4— Capacité d'écoute:
 - respect des personnes
 - adaptation au changement
- 5— Respect de l'autorité.
- 6— Respect des valeurs du milieu.

Procédures:

Les demandes devront parvenir à l'adresse suivante au plus tard le 30 mai 1986 à 16 h:

Commission scolaire d'Iberville
a/s Monsieur Germain Leduc
Directeur général
495, avenue Bessette
Iberville, Québec J2X 2P2

CONTRÔLEUR

L'un de nos clients, fabricant de métal bien établi dont l'usine principale est à Montréal et ayant une deuxième usine en Ontario, est à la recherche d'une personne ayant de l'ambition et de l'initiative pour se joindre à son équipe de direction à titre de contrôleur.

La personne choisie se rapportera directement au vice-président des opérations et jouera un rôle essentiel dans l'équipe de direction. En outre, elle sera responsable de toutes les fonctions comptables, y compris:

- la préparation des budgets et des mouvements de caisse;
- la préparation et l'analyse des états financiers mensuels;
- la gestion et l'adaptation des systèmes informatisés d'inventaire et de contrôle des coûts;
- la direction d'un personnel comptable compétent;
- la prise en main de projets spéciaux.

Le(la) candidat(e) idéal(e) devrait avoir un minimum de cinq années d'expérience pertinente dans un environnement de fabrication et devrait détenir un diplôme de C.A. ou de R.I.A. Bilingue, avec de l'initiative et beaucoup d'entregent, le(la) candidat(e) idéal(e) devrait rapidement se rendre compte que ce poste est en effet une occasion de carrière unique offrant des possibilités d'avancement pouvant mener au poste de vice-président aux Finances.

Le poste est à Montréal et la rémunération est excellente, incluant un régime de participation aux bénéfices. Les personnes intéressées par ce poste sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, sous pli confidentiel tout en indiquant le numéro de dossier 8501, à M. Ken Connelly, directeur, Ressources humaines.

ZITTRER · SIBLIN · STEIN · LEVINE

COMPTABLES AGRÉES
4115, RUE SHERBROOKE OUEST
MONTRÉAL, QUÉBEC H3Z 1K9

Vous croyez au dynamisme régional?

Devenez conseiller en épargne de l'Entraide économique

La Société d'entraide économique du Québec inc., institution financière de 530 millions d'actif, possédant 40 succursales, est à compléter son équipe de conseillers en épargne. Elle doit embaucher rapidement des professionnels de haut calibre.

Nous offrons un plan de carrière emballant, un programme complet de formation ainsi qu'un entraînement personnalisé et progressif.

Nous confions à nos conseillers en épargne une clientèle exclusive dont ils doivent prendre un soin jaloux. Nos produits sont bien adaptés à leur marché et permettent une gestion efficace des finances personnelles.

Nous offrons à nos conseillers des possibilités de revenus exceptionnels accompagnés d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si vous possédez une solide formation en finances et/ou une expérience pertinente en planification de finances personnelles, si vous ne craignez pas les défis, si vous communiquez efficacement, si vous êtes autonome, discipliné et motivé,

c'est vous que nous cherchons!

Postes disponibles aux succursales de:
St-Jérôme, Hull, Lachute, Maniwaki, Mont-Laurier, Sorel, Marieville, St-Hyacinthe, St-Jean et Valleyfield.

Faites parvenir votre curriculum vitae en mentionnant la (ou les) succursales (s) qui vous intéressent avant le 26 mai 1986 à:

Société d'entraide économique du Québec inc.
Bureau de Montréal
425, boul. de Maisonneuve ouest, suite 1605
Montréal (Québec) H3A 3G5
att.: M. Serge Tremblay



Société
d'entraide économique
du Québec inc.

Notre
façon
de nous
aider

AUJOURD'HUI ET POUR DEMAIN...

CAE Électronique Ltée est à la fine pointe de la conception et de la fabrication de simulateurs de vols commerciaux et militaires, de systèmes de commandes et d'acquisition de données, de systèmes de contrôle de navire, d'équipement de détection d'anomalies magnétiques ainsi que de systèmes de trafic aérien.

La croissance continue de nos ventes aux niveaux international et national a eu pour effet de nous permettre de créer des postes pour du personnel qualifié dans le domaine de haute technologie suivant:

Simulation en temps réel de systèmes de vol

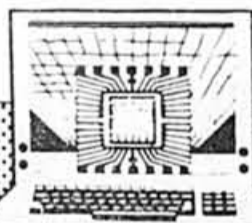
Vous participerez à la simulation en temps réel de systèmes de vol aérodynamiques, à la simulation de systèmes de pilote automatique et de systèmes de contrôle pour vols principaux incluant la conception de systèmes de servocommande électrohydraulique des plus modernes. Vous ferez l'intégration de logiciel et de matériel avec d'autres systèmes et l'automatisation de la validation numérique des tests. Vous collaborerez également au développement de la technologie dans le domaine de la simulation.

Vous devez avoir un diplôme universitaire en mathématiques, en physique ou en génie électrique ainsi qu'un intérêt marqué pour l'informatique.

Si vous recherchez un milieu de travail stimulant au sein d'une entreprise canadienne reconnue offrant une gamme complète d'avantages sociaux, faites parvenir votre curriculum vitae à l'attention de:



Chef de service, dotation
CAE Électronique Ltée
C.P. 1800
Saint-Laurent (Québec) H4L 4X4



HOPITAL GENERAL DE MONTREAL

CHEF DES SERVICES COMPTABLES

L'Hôpital Général de Montréal est un établissement important de soins ultra-spécialisés de 785 lits, affilié à l'Université McGill, et impliqué dans l'enseignement à tous les niveaux de même que dans la recherche et la santé communautaire.

Les fonds générés par de telles activités s'élèvent au-delà de \$100 millions par année.

LE POSTE:

Responsable de planifier, coordonner et contrôler les activités relatives à l'accumulation de données financières et statistiques en vue de préparer les rapports requis pour la gestion financière de l'établissement.

Sous l'autorité du contrôleur, le chef comptable dirige une équipe d'une trentaine d'employés(es), est responsable de l'enregistrement comptable des entrées et sorties de fonds relatives aux fonctions de soins de santé, d'enseignement et de recherche.

EXIGENCES:

La personne recherchée aura idéalement:

- une formation universitaire de 2e cycle en sciences commerciales, comptables ou administratives
- sera membre de l'Ordre des Comptables Agréés ou d'une autre société professionnelle de comptables
- aura occupé un poste de gestionnaire dans un service de comptabilité
- pourra s'exprimer efficacement en français et en anglais

Les qualités personnelles recherchées sont:

- le sens de l'organisation
- la capacité de diriger une équipe
- la facilité de rapport et de communication avec son entourage.

Les conditions de travail sont en fonction des qualifications, de l'expérience et sont en conformité avec celles du réseau des Affaires sociales.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 mai 1986 à:

Mme Sandra Theodosopoulos
Gérante du recrutement
Service des ressources humaines
L'Hôpital Général de Montréal
1650, av. Cedar
Montréal, Québec H3G 1A4



CONTRÔLEUR

Entreprise dynamique dans le domaine de l'investissement (Immobilier, placements), cherche un contrôleur qui aura pour fonction de voir à la saine gestion et administration financière des opérations.

De plus, il sera appelé à participer à des projets de financements publics.

Exigences requises:

- 5 ans d'expérience sur le marché du travail
- Détenir un des titres professionnels suivants: C.A., C.G.A., R.I.A.

Le candidat sera appelé à suivre le cours de l'Institut canadien des valeurs mobilières.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. Claude Boisvert, prés.
Services d'investissement Claude Boisvert Inc.
(courtiers en contrats d'investissement)
600, rue de la Gauchetière Ouest, bureau 2325
Montréal (Québec) H3B 4L8

COMPTABLE AGRÉÉ(E)

Nous recherchons un(e) jeune comptable agréé(e) ayant terminé son stage et possédant de l'expérience dans le domaine de la vérification des P.M.E.

DUMONT, AUBIN, CÔTÉ
6865 est, rue Jarry
St-Leonard, Québec
H1P 3C1
Tél.: (514) 323-2242, Sylvain Laurin

Toute demande sera traitée confidentiellement.

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous sommes à la recherche d'une personne qui détient le titre de c.a. et qui possède de 2 à 3 ans d'expérience dans un bureau de comptables agréés desservant la P.M.E.

Veillez nous faire parvenir votre curriculum vitae à:

ROBERT ST-DENIS & CIE, C.A.
7000, Avenue du Parc, suite 301,
Montréal H3N 1X1

Directeur(trice) des éditions

Une maison d'édition d'envergure nationale recherche une personne bilingue apte à assumer un poste de direction de ses activités commerciales.

EXIGENCES:

- Expérience de plus de dix années en édition dont au moins cinq dans un poste de direction générale ou commerciale.
- Diplôme universitaire en commerce ou en gestion.
- Connaissances et expérience en publicité, en vente par correspondance et en marketing en général.
- Connaissance du marché de l'édition religieuse et scolaire au Québec et dans les autres provinces.
- Capacité de parler et de correspondre dans les deux langues.

Si vous répondez aux exigences formulées et avez la volonté de relever des défis intéressants, veuillez adresser votre curriculum vite, comprenant salaire et exigences à:

La Presse, réf. 15438
C.P. 6041, Succ. A
Montréal, Qc H3C 3E3

Représentant/ représentante d'une compagnie pharmaceutique

Smith Kline & French Canada Ltd., important fabricant de produits pharmaceutiques, est à la recherche d'un représentant ou d'une représentante, qui visitera les médecins, les pharmaciens et les hôpitaux de la région des Laurentides et de Laval.

La préférence sera accordée aux titulaires d'un diplôme universitaire en sciences biologiques ou dans une discipline connexe. Une à trois années d'expérience de la vente, de préférence dans le domaine pharmaceutique, ainsi que l'aptitude à travailler en anglais seront des avantages.

Nous offrons une gamme d'avantages sociaux concurrentiels, y compris une voiture de fonction et un compte de frais.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, en indiquant leur numéro de téléphone, à l'adresse suivante:

Discrétion assurée

SMITH KLINE & FRENCH CANADA LTD.
c/o Agence de publicité NAS inc.
417, rue St-Pierre, bureau 700
Montréal (Québec) H2Y 2M4

SK&F
a SmithKline company

hr hôpital du haut-richeleu

Centre hospitalier d'une capacité de 313 lits auquel s'ajoute deux centres d'accueil totalisant 300 lits et un pavillon de 18 places, dispensant des soins de courte et de longue durée, recherche des candidat(e)s pour combler le poste de:

CONSEILLER(ÈRE) EN GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

Sous l'autorité du Directeur des Ressources Humaines, le(la) titulaire de ce poste assume des responsabilités professionnelles variées en gestion des ressources humaines. Il(elle) apporte une contribution marquée et une expertise face à certains défis confiés à la direction des ressources humaines incluant entre autres, le développement organisationnel et le développement des ressources humaines. De plus, il(elle) administre cinq conventions collectives dans un établissement employant environ 1600 personnes.

Les candidat(e)s doivent détenir un baccalauréat en psychologie industrielle, en administration ou en relations industrielles et posséder un minimum de trois années d'expérience pertinente. Il(elle)s doivent avoir à leur actif un dossier de réalisations substantielles.

Les conditions de travail et la rémunération sont établies conformément aux politiques du ministère de la Santé et des Services sociaux et de notre établissement.

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 31 mai 1986 à:

Directeur des Ressources humaines
Hôpital du Haut-Richelieu
920, boulevard du Séminaire
St-Jean-sur-Richelieu, Québec.
J3A 1B7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

N.B. : Tous les postes annoncés sont ouverts également aux femmes et aux hommes.



Un géant des services financiers

Cette grande société internationale a une forte présence au Canada. Elle gère un des plus gros portefeuilles au pays. Elle recherche son futur...

V.-p., gestion de portefeuille

Vous jouerez un double rôle : d'abord, gérer un important portefeuille d'actions et d'obligations dans un contexte concurrentiel; puis, animer un groupe important de professionnels de la gestion de portefeuille.

Ce poste vous ouvre des perspectives professionnelles encore plus vastes.

Pour réussir dans cette entreprise diversifiée, vous avez déjà de solides antécédents et une excellente réputation dans la gestion du personnel et des portefeuilles. Projet 60503. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



Une des plus grandes fiducies au pays

Grâce à son réseau national de succursales, cette importante fiducie offre un large éventail de services financiers aux entreprises et aux particuliers. À titre de...

Directeur de succursale

Vous serez un des piliers de ce réseau. La croissance de votre succursale sera une de vos toutes premières priorités. Administrateur hors pair, vous avez les antécédents et la perspective qu'il faut pour développer la rentabilité de votre établissement. Vous avez également l'entregent nécessaire pour représenter l'entreprise au sein de la collectivité.

Votre mission : gérer, faire grandir et améliorer cet important centre de rentabilité. La rémunération, supérieure à la moyenne, comprend des primes, une voiture de fonction et l'adhésion à des clubs. Projet 60506. Confidentialité assurée.

LA SOCIÉTÉ CALDWELL INTERNATIONALE

Calgary 265-8780 Dusseldorf 329391 London 834-7966 Montréal 849-5357 Ottawa 238-3256 Toronto 920-7702 Vancouver 669-3550 Zurich 211-2750



COLLÈGE ANDRÉ-GRASSET Offres d'emploi - Automne 1986

Professeurs:

- 1 — Allemand (6 heures/semaine) - 48% du temps plein
- 2 — Anglais (6 heures/semaine) - 48% du temps plein
- 3 — Communication (6 heures/semaine) - 48% du temps plein
- 4 — Économique (3 heures/semaine) - chargé de cours
- 5 — Géographie (3 heures/semaine) - chargé de cours

Exigences:

- Diplôme universitaire de premier cycle
- Expérience du milieu collégial souhaitée
- Pouvoir œuvrer dans le contexte d'un projet éducatif chrétien

Faire parvenir son curriculum vitae avant le 30 mai au:

Directeur du personnel
Collège André-Grasset
1001, boul. Crémazie est
MONTRÉAL H2M 1M3

Le collège participe au plan d'embauche des personnes handicapées.

SPÉCIALISTES EN VÉRIFICATION DE COMPTES À PAYER

Howard Shultz & Associés, une organisation internationale, accroît présentement ses activités à Montréal et requiert un nouvel associé.

Parfaitement bilingue, d'une grande maturité, les postulants devront posséder une solide expérience en comptabilité ou en commercialisation à des niveaux de cadres supérieurs intermédiaires. L'âge n'est pas déterminant.

Le potentiel minimum de rémunération, sur base contingente, se situe entre 45000\$ et 50000\$ par année.

Les entrevues débuteront le lundi 26 mai 1986.

Veillez adresser votre curriculum vitae détaillé à:

Mme R. Staniloff
a/s Les Quatre Saisons
1050 ouest, rue Sherbrooke
Montréal, P.Q. H3A 2R6

GROSSISTE EN PLOMBERIE

Recherche personnes qualifiées pour ses départements de commandes et soumissions, avec possibilité d'avancement rapide pour les candidats ayant déjà 4 ans d'expérience dans le domaine.

Aussi poste disponible à court terme dans la représentation.

Notre personnel est au courant de cette demande.

Veillez adresser votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 15442
C.P. 6041, Succ. «A»
Montréal, Qc.
H3C 3E3

REPRÉSENTANT TECHNIQUE

Distributeur bien établi et en pleine expansion recherche un représentant technique avec expérience dans le secteur d'instrumentation et contrôles industriels. Connaissance de base des procédés miniers, pâtes et papier, pétro-chimiques, etc. requise.

Nous offrons une rémunération avantageuse comprenant: salaire, commission, frais de dépenses et allocation de voiture.

Si ce défi vous intéresse, veuillez envoyer votre c.v. à:

AQUATRONIX INC.
207, Place Frontenac
Pte-Claire, Qué. H9R 4Z7
Candidats seulement

Une entreprise d'envergure provinciale impliquée dans le domaine des communications est à la recherche de personnel cadre:

CONTRÔLEUR

Le candidat recherché, âgé de 25 à 30 ans, devra posséder les qualifications suivantes:

- titre comptable reconnu (C.A., C.G.A., C.M.A.)
- expérience de 3 à 5 ans
- bonne connaissance de l'informatique (D Base III)
- bilingue

Il aura comme principales fonctions:

- la préparation des états financiers périodiques
- l'analyse financière
- la gestion et la formation du personnel affecté à la comptabilité
- la participation au développement du système informatique

Lieu de travail: Montréal

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET PRIX DE REVIENT

Le candidat recherché, âgé de 25 à 30 ans, devra posséder les qualifications suivantes:

- titre comptable reconnu (C.M.A.)
- expérience de 2 à 3 ans du milieu manufacturier
- bonne connaissance de l'informatique (D Base III)
- bilingue

Il aura comme principales fonctions:

- la préparation des états financiers périodiques
- le développement du système de prix et revient
- la gestion et la formation du personnel administratif
- la participation au développement du système informatique
- l'analyse financier
- la direction des achats

Lieu de travail: Québec

PROGRAMMEUR

Le candidat recherché, âgé de 25 à 30 ans, devra posséder les qualifications suivantes:

- DEC en informatique
- expérience de 5 ans
- bilingue
- connaissance approfondie des langages de programmation entre autres «FORTRAN et D BASE III»

Lieu de travail: Québec

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

La Presse, réf.: 15441,
C.P. 6041, Succ. «A»,
Montréal, Qc.
H3C 3E3

HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME

RECHERCHE

CHEF DE DIVISION DISTRIBUTION

Le Centre hospitalier Hôtel-Dieu de St-Jérôme est un Centre de soins spécialisés de courte durée de 358 lits actuellement en pleine expansion.

Notre service de diététique travaille présentement un important programme d'agrandissement et de rénovation.

Ce poste représente un défi très intéressant à relever.

SOMMAIRE DES RESPONSABILITÉS
Sous l'autorité du chef du service de diététique, le titulaire du poste planifie, coordonne et contrôle l'ensemble des activités reliées à la distribution alimentaire.

EXIGENCES

FORMATION ACADÉMIQUE:
— Baccalauréat Es Sciences (option diététique).
— Avoir complété un internat.

EXPÉRIENCE:

- Posséder une expérience de 2 à 3 années reliée aux fonctions de ce poste.
- Être membre de la Corporation professionnelle des diététistes du Québec.

Toute expérience de gestion additionnelle et pertinente aux exigences ci-dessus mentionnées pourrait servir d'équivalent à une formation moindre.

REMUNÉRATION:

Selon le plan de rémunération du MSSS, 230735 - 32 526\$.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 30 mai 1986 au:

Directeur des ressources humaines,
Hôtel-Dieu de St-Jérôme,
290, rue Montigny,
Saint-Jérôme (Qué.)
J7Z 5T3

Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme

Philips, une multinationale engagée dans le domaine de l'électronique, désire s'adjoindre un(e)



Technicien(ne) de service division des systèmes médicaux

À ce poste, vous veillerez à l'installation et à l'entretien d'équipements radiologiques dans les hôpitaux et les cliniques privées de la région de Montréal.

Que vous ayez ou non de l'expérience, nous sommes prêts à considérer votre candidature, pour peu que vous soyez bilingue et diplômé(e) d'une école technique reconnue. Vous devez aussi posséder de solides connaissances en microprocesseurs, télévisions en circuit fermé et équipements radiologiques.

La firme Philips offre un salaire concurrentiel et un large éventail d'avantages sociaux.

Si vous êtes qualifié(e) et intéressé(e) à faire carrière auprès de nous, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus tôt possible au: **Service du personnel, Philips Électronique Ltée, 5930, Côte-de-Liesse, Montréal (Québec) H4T 1E1.**

PHILIPS

CHEF DE PRODUIT SERVICE ALIMENTAIRE DIVISION DU MARKETING

HELLMANN'S, KNORR, MAZOLA, SKIPPY... sont parmi les principales marques de produits avec lesquels vous aurez à travailler.

Vous avez une formation universitaire en marketing au niveau du baccalauréat en commerce ou au niveau du deuxième cycle, avez au moins une année d'expérience pertinente, êtes en mesure de faire démarrer vos propres projets et de travailler de façon indépendante.

Le bilinguisme (langues parlées et écrites) ainsi qu'une détermination à travailler fort sont des préalables. La préférence sera accordée aux candidats ou candidates connaissant le fonctionnement des ordinateurs de type personnel.

Nos bureaux sont situés dans la région ouest de l'île de Montréal, le salaire est intéressant, les avantages sociaux sont excellents et les défis sont nombreux.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae en toute confiance avant le 28 mai à l'adresse suivante:

B.P. 505
Pointe-Claire
Québec, H9R 4S6

Nous ne donnerons suite qu'aux CV répondant aux exigences ci-dessus mentionnées.

DISMED INC.

UNE ENTREPRISE DE DISTRIBUTION DE PRODUITS SPÉCIALISÉS POUR:

HÔPITAUX - CENTRES D'ACCUEIL

REPRÉSENTANT(E)

FONCTION:
Présentation des produits spécialisés et généraux.

TERRITOIRE:
Hôpitaux de Montréal et ses environs.

QUALIFICATIONS:
— Expérience minimale de 3 ans dans la vente de produits d'hôpitaux.
— Être bilingue
— Esprit d'initiative et entregent
— Apparence soignée

REMUNÉRATION:
Selon compétence. Avantages sociaux.

N.B. Toute application sera gardée strictement confidentielle.

S.V.P. Faire parvenir curriculum vitae à:

DISMED INC.
9950, boul. Parkway
Anjou, Qué.
H1J 1P5
Att./ Directeur des ventes

C'est vous que nous cherchons!

Coordonnatrice (de nuit — temps complet)

Pour superviser une équipe d'employés très motivés et dynamiques, dans une atmosphère familiale où vos décisions seront respectées.

Êtes-vous membre en règle de l'O.I.I.Q., avec trois ans d'expérience, premier cycle en nursing et bilingue? Oui? Alors venez nous voir. Nous vous offrons un centre hospitalier de 124 lits, spécialisé en respirologie, très actif en recherche et affilié à l'Université McGill.

Vous n'avez pas le temps de venir? Envoyez-nous votre curriculum vitae et nous vous contacterons. **Direction des soins infirmiers, CENTRE HOSPITALIER THORACIC DE MONTRÉAL, 3650, rue St-Urbain, Montréal (Québec) H2X 2P4**

L'offre se termine le 4 juin 1986, à 16h.

COMPTABLES AGRÉÉS

Nous sommes à la recherche d'une personne qui détient le titre de C.A. et qui possède de 3 à 5 ans d'expérience dans un bureau de comptables agréés desservant la PME. Vous devez être bilingue et être disposé à planifier et diriger des mandats de vérification à titre de chef d'équipe. Ce poste est actuellement vacant et la rémunération est intéressante.

Veillez téléphoner en toute confiance à:

M. Joseph Michael
MICHAEL, BEHNA, CORMIER & ASS.
Comptables agréés
50, Place Crémazie, suite 909
Montréal, Québec H2P 2T8
381-4468

Centre Hospitalier Laurentien

Situé dans les Laurentides, plus précisément à Sainte-Agathe-des-Monts, le Centre hospitalier Laurentien recrute présentement des:

Infirmier(ère)s

et/ou candidat(e)s à l'exercice de la profession d'infirmier(ère) pour ses listes de rappel (jour, soir, nuit et fins de semaine)

- en soins de courte durée
- en soins de longue durée
- en hébergement (centre d'accueil)

EXIGENCES:
Les infirmier(ère)s doivent être membres en règle de l'O.I.I.Q. Les candidat(e)s à l'exercice de la profession d'infirmier(ère) doivent avoir réussi les examens du CEGEP ou d'une institution reconnue par le ministère de l'Éducation.

REMUNÉRATION:
Selon les normes du ministère des Services sociaux et de Santé.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 heures, le 5 juin 1986, au:

Service du personnel
CENTRE HOSPITALIER
LAURENTIEN
234, rue Saint-Vincent
Sainte-Agathe-des-Monts
(Québec) J8C 2B8

ARCHITECTE

Expérience:
Minimum 3 années

Fonction:
Chargé de projet

Pour informations, appelez

Richard Schmidt
Architecte
(514) 455-3363

ORGANISATION NATIONALE JUIVE DIRECTEUR RÉGION DU QUÉBEC

Un poste stimulant est présentement disponible pour un professionnel chevronné possédant une connaissance étendue d'Israël et une familiarité de la communauté juive.

Membre d'une équipe de gestion opérant à l'échelle nationale, le titulaire dirigera le personnel régional et sera responsable de l'introduction, du développement et de l'implantation des programmes régionaux au niveau des relations avec le gouvernement et les médias, et de l'éducation au sein de la communauté juive.

La personne choisie sera un diplômé universitaire en histoire, sciences politiques, journalisme et/ou relations publiques et possède des aptitudes supérieures pour les communications orales et écrites dans la langue française et anglaise.

Des compétences au niveau administratif, organisationnel et relations humaines sont essentielles.

La rémunération et les avantages sociaux sont excellents. Veillez faire parvenir un curriculum vitae détaillé en toute confiance au plus tard le 13 juin à l'adresse suivante:

Comité de Sélection,
Comité Canada Israël,
130, rue Slater,
Ottawa, Ontario,
K1P 6E2

À Paris, Fortier expose une démarche « pragmatique » de privatisation

PARIS — Pas question de toucher aux grands acquis de la Révolution tranquille, mais veiller à ce que la place des Québécois dans leur économie reste « significative ». Un processus en cours de privatisation à la fois pragmatique et prudent.

LOUIS-BERNARD ROBITAILLE
collaboration spéciale

C'est en termes tout à fait modernes que le ministre québécois délégué à la Privatisation, Pierre Fortier, a exposé à une centaine d'hommes d'affaires français (et de journalistes) le programme du gouvernement Bourassa en la matière. Précisant au départ que, selon lui, l'intervention de l'Etat dans l'économie québécoise dans les vingt-cinq dernières années répondait à une nécessité, mais qu'elle était devenue néfaste. Et que, d'autre part, la pièce maîtresse du «secteur public», Hydro-Québec, ne serait pas touchée.

M. Fortier qui, au cours d'une première escale à Londres, de samedi à lundi, a rencontré un responsable britannique des privatisations, le ministre John Moore, vient en Europe pour étudier certains programmes de dénationalisation (France et Grande-Bretagne). Pour échanger des informations sur un sujet qui, actuellement en France, fait les manchettes des journaux. Et finalement pour inciter les hom-

mes d'affaires européens à se jeter sur les futures actions prochainement cotées en bourse.

Avant de prendre la parole au déjeuner-débat organisé par le Centre d'observation et de perspectives sociales (COPS), le ministre avait déjà rencontré des hommes d'affaires au cours de la matinée pour leur «vendre» les actions de la société Cambior, filiale de la SOQUEM et septième producteur d'or au Canada. Selon lui, le tiers des actions s'élevant à quelque cent soixante-dix millions de dollars pourraient être écoulées sur le marché européen.

Interrogé par des hommes d'affaires un peu anxieux sur la façon dont «ça se passe» au Québec, M. Fortier a constaté simplement que la réaction du public avait été «moins négative que ce que nous escomptions». En particulier, la délicate privatisation de la Raffinerie de sucre du Québec. «Protégée par un ministre très populaire de l'ancien gouvernement», a-t-il précisé. Avec une franchise méritoire, il a ajouté: «C'est un programme difficile, et il faut en réaliser l'essentiel le plus loin possible des élections.»

Le programme

Le programme annoncé par le ministre: outre la Raffinerie de sucre, la SOQUEM serait mise en vente par le biais d'émission d'actions et Québecair (vente de gré à gré à un actionnaire principal qui serait vraisemblable-

ment une compagnie aérienne canadienne), le tout avant la fin de l'année.

«Pour le reste, chaque cas sera examiné individuellement. La liste des treize sociétés nationales signifie qu'elles sont privatisables, pas nécessairement qu'elles seront privatisées, ni toutes sur le même modèle. Le cas le plus complexe est celui de la Société des alcools du Québec, avec le problème de l'importation et celui de la distribution. Cela prendra entre six mois et deux ans.»

Rencontrant par la suite les journalistes, Pierre Fortier a déclaré que Hydro-Québec ne serait pas touchée, «non seulement parce que c'est le symbole de la Révolution tranquille, mais un symbole qui a réussi. Par contre, SIDBEC est l'exemple même d'un échec. La Société Générale de Financement également. Elle devait servir à renflouer des PME québécoises en difficulté sur le marché. En fait elle a dû les laisser tomber les unes après les autres et se rabattre sur de très grosses entreprises, de type Domtar. Autres exemples: Volcano et Forano, sauvées par SGF, vivaient depuis leur rachat. Aujourd'hui privatisées, elles prospèrent, y compris sur le marché américain. Nous sommes passés à une phase où le management québécois est assez fort pour s'imposer sur le marché nord-américain. C'est la voie de l'avenir. Ceci dit, il faut voir à conserver sans doute au gouver-

nement un instrument d'intervention dans le domaine des investissements. Un substitut à la SGF.

Un cas différent

L'intervention de M. Fortier a suscité un intérêt certain et pas mal de questions chez les hommes d'affaires présents.

Le gouvernement français vient en effet tout juste d'adopter une loi-cadre de dénationalisation, dans un climat politique très «idéologique», à gauche

comme à droite. L'enjeu il est vrai est d'une autre dimension: le secteur public français comprend 95 p. cent du secteur bancaire, l'acier, le pétrole, le tiers de l'auto, la chimie, l'électronique, etc.

«Le secteur public québécois n'a évidemment aucune commune mesure avec le secteur français, a dit le ministre avec un sourire presque d'excuse. Il n'est pas question ici de juger le cas français. Disons seulement que nous considérons le nôtre déjà trop lourd.»

La fermeture de bureaux d'enregistrement: une économie de \$500 000

QUÉBEC (PC) — La fermeture d'une dizaine de bureaux d'enregistrement régionaux permettra au gouvernement d'économiser «à peu près \$500,000», a annoncé hier le ministre de la Justice Herbert Marx.

Interrogé à l'Assemblée nationale par le député péquiste de Taillon Claude Filion, M. Marx a expliqué que ces bureaux fermeraient après qu'on en ait évalué la rentabilité et leur proximité des autres bureaux.

Les fermetures sont prévues pour les bureaux de Nicolet, de Saint-François, de l'île d'Orléans, de Chateau-Richer, de Ham Sud, de Saint-Liboire, de Coteau-Landing, de Saint-Jean-sur-Richelieu et de Napierville.

M. Marx a rappelé qu'un projet péquiste, que le gouvernement de M. René Lévesque avait abandonné, parlait de la fermeture de 36 bureaux d'enregistrement.

Quant au député Filion, il accuse M. Marx d'agir «à la sauvette» dans ce dossier, sans avoir consulté les organismes impliqués.

Rémillard en Tunisie

TUNIS (AFP) — Le ministre québécois des Relations internationales, M. Gil Rémillard, a été reçu, hier, à Tunis par le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, avec qui il a évoqué la prochaine visite en Tunisie de M. Robert Bourassa, premier ministre québécois, prévue pour l'automne 1986, a-t-on appris officiellement à Tunis.

Cette visite, a indiqué M. Rémillard cité par l'agence tunisienne TAP, permettra aux deux chefs de gouvernement de donner une impulsion nouvelle à la coopération bilatérale et de lui ouvrir de nouvelles perspectives de manière à augmenter le volume des échanges entre les deux parties. Une coopération dont les différents aspects ont été passés en revue par M. Mzali avec son hôte québécois, alors que la balance commerciale entre la Tunisie et le Canada est fortement déficitaire pour Tunis, a-t-on indiqué de source canadienne.

La Tunisie importe pour près de 40 millions de dinars (environ \$80 millions canadiens) du Canada et n'exporte que pour 0,5 million de dinars tunisiens (environ \$1 million canadiens), a-t-on rappelé de même source. Des exportations qui sont destinées pour moitié au Québec qui est disposé à importer davantage.

M. Rémillard, arrivé, vendredi, en Tunisie, doit quitter Tunis, aujourd'hui, pour Dakar, deuxième étape de sa tournée africaine de 10 jours qui le conduira aussi en Côte d'Ivoire.

Loi sur Radio-Québec: l'opposition présente une motion de report

QUÉBEC (PC) — L'opposition a présenté hier une motion de report pour empêcher le gouvernement Bourassa de faire adopter avant le 20 juin son projet de loi 61 qui vise à modifier les structures administratives de Radio-Québec.

Cette motion a été présentée par la députée de Johnson et critiquée de l'opposition en matière de communications, Mme Carmen Juneau, lors du débat portant sur le principe de ce projet de loi.

Auparavant, le ministre des Communications Richard French avait refusé de convoquer une commission parlementaire pour entendre les groupes intéressés relativement aux coupures budgétaires de Radio-Québec et à la fermeture de quatre bureaux régionaux.

M. French a dit qu'il n'écarterait pas la tenue d'une commission

parlementaire qui pourrait avoir lieu «en temps et lieu» sur l'avenir de Radio-Québec, mais pas dans le processus actuel d'adoption du projet de loi 61.

La députée de Johnson réclame la tenue d'audiences publiques en commission parlementaire et a rappelé à M. French que son parti avait promis, en campagne électorale, de tenir une telle consultation publique avant de modifier quoique ce soit la Loi de Radio-Québec.

«Vous devez tenir votre engagement. Tout le monde s'attend à ce que vous preniez vos responsabilités», lui a signifié la députée de Johnson.

Pour sa part, le député de Lac-Saint-Jean, Jacques Brassard, a qualifié le comportement du ministre de non démocratique parce qu'il refuse farouchement de tenir une commission parlementaire.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

RECHERCHE COORDONNATEUR DE PROGRAMMES

Personne qui assure la gestion de programmes, au niveau d'une population âgée à domicile, qui présente une poly-problématique, ou les facteurs bio-psycho-sociaux sont soigneusement analysés et qui nécessite une intervention soutenue et importante de l'établissement.

Ces programmes visent, par une approche globale, de la personne via une équipe multidisciplinaire (infirmières, médecins, physiothérapeutes, travailleurs socio-communautaires...), à maintenir et retarder l'hébergement.

Les services de ces programmes doivent se développer sur une base continue, 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

EXIGENCES:

- Diplôme universitaire en Sciences humaines, en Sciences de la santé et/ou administratives;
- Formation supplémentaire en gerontologie et une expérience de travail auprès de la personne âgée seront considérés comme des atouts importants;
- Expérience minimum dans un poste cadre d'au moins trois (3) ans.

CONDITIONS DE TRAVAIL ET RÉMUNÉRATION:

Les conditions de travail et de rémunération de ce poste de cadre intermédiaire sont celles définies par le Ministère de la Santé et des Services sociaux.

Faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le vendredi 30 mai 1986 à 17 heures à:

C.L.S.C. Rosemont
Service du Personnel
3730, rue Bellechasse
Montréal (Québec)
H1X 3E5

circo craft

TECHNICIEN CHIMIE INDUSTRIELLE

Nous sommes à la recherche d'une personne dynamique et entreprenante pour combler le poste de technicien(ne) en chimie analytique à notre usine de Granby.

Le (la) titulaire du poste sera responsable d'effectuer des analyses chimiques et métallurgiques en laboratoire afin de vérifier la qualité du procédé et du produit.

Ce poste requiert un DEC en chimie analytique en plus de l'expérience dans le domaine.

Le salaire sera proportionnel à l'expérience et aux compétences.

S.V.P. faire parvenir en toute confiance, votre résumé à:

Dépt. ressources humaines
CIRCO CRAFT CO. INC.
379, Brignon
Granby (Québec)
J2G 8N5
Dossier #B-52

RECHERCHE

pour la Résidence Robert-Cliche, centre d'accueil d'hébergement de 100 lits ayant une clientèle de personnes âgées en perte d'autonomie, des personnes désireuses de travailler dans un milieu dynamique à titre de:

COORDONNATEUR(TRICE)

à temps complet de soir, du lundi au vendredi (toutes les fins de semaines de congé).

Exigences:

membre en règle de l'O.I.I.Q.; posséder un baccalauréat en sciences de la santé; posséder un minimum de deux ans d'expérience dans un poste équivalent.

Date limite de l'envoi du curriculum vitae: 2 juin 1986.

C.L.S.C. Rosemont
Service du personnel
3730, rue Bellechasse
Montréal (Québec)
H1X 3E5

CARRIÈRE DE VENTE

Une compagnie excelle dans le développement progressif dans les campagnes de souscriptions de fonds est à la recherche d'une personne bilingue pour la région de Laval et Montréal.

Contacts avec écoles et associations sportives ou autres si possible.

Si vous voulez faire de l'argent ou si vous êtes ambitieux(euse) et dynamique, ne manquez pas cette chance. Il existe un grand potentiel dans votre région. Commissions des plus élevées dans l'industrie. Envoyez votre curriculum vitae ou appelez à:

Chocolat «Le meilleur au monde» Canada Ltée.

A/s Robert Poirier
C.P. 1213,
St-Laurent, Qc.
H4L 4X1
(514) 937-4826

GOOD YEAR

SOLDE SPECTACULAIRE DE PNEUS TOUTES SAISONS

RABAIS SPECTACULAIRES À L'ACHAT DE RADIAUX TOUTES SAISONS DE GRANDE QUALITÉ DE GOODYEAR.

TIEMPO
A PARTIR DE 45.95
OU MOINS, FLANC BLANC, P155/R0R13.

Le plus nouveau radial toutes saisons de Goodyear avec bande de roulement plus large qu'aucun autre radial impeccable toute l'année et de kilométrage prolongé.

DIMENSION	PRIX
P155/R0R13	45,95 \$
P165/R0R13	54,95
P185/R0R13	61,95
P185/75R14	65,95
P195/75R14	67,95
P205/75R14	70,95
P205/75R15	72,95
P215/75R15	77,95
P225/75R15	82,95
P235/75R15	86,95

ARRIVA
A PARTIR DE 54.95
OU MOINS, FLANC BLANC, P155/R0R13.

La bande de roulement de conception spéciale du pneu Arriva est gage de traction fiable en toutes saisons et de roulement doux et confortable. Arriva, le pneu éprouvé.

DIMENSION	PRIX	DIMENSION	PRIX
P155/R0R13	54,95 \$	P205/75R14	80,95 \$
P165/R0R13	65,95	P215/75R14	90,95
P175/R0R13	69,95	P185/70R14	84,95
P185/R0R13	72,95	P205/70R14	89,95
P175/75R13	73,95	P185/65R14	82,95
P175/70R13	74,95	P195/75R15	81,95
P185/70R13	77,95	P205/75R15	86,95
P205/70R13	89,95	P215/75R15	90,95
P175/75R14	74,95	P225/75R15	93,95
P185/75R14	74,95	P235/75R15	99,95
P195/75R14	77,95	P225/70R15	101,95

MEILLEUR!

LE MEILLEUR!

VECTOR
A PARTIR DE 59.95
OU MOINS, FLANC BLANC, P155/R0R13.

Le meilleur radial toutes saisons de Goodyear! Le motif entrecroisé de la bande de roulement du Vector évacue la boue, la neige et l'eau sous le pneu en vue d'une traction exceptionnelle toute l'année.

DIMENSION	PRIX	DIMENSION	PRIX
P155/R0R13	59,95 \$	P205/75R14	89,95 \$
P165/R0R13	69,95	P185/70R14	94,95
P175/R0R13	74,95	P205/70R14	99,95
P185/R0R13	79,95	P195/75R15	90,95
P175/70R13	83,95	P205/75R15	94,95
P185/70R13	86,95	P215/75R15	99,95
P175/75R14	82,95	P225/75R15	102,95
P185/75R14	83,95	P235/75R15	109,95
P195/75R14	86,95		

IDEAL POUR PICK-UPS, FOURGONNETTES ET VEHICULES DE RECREATION.

WRANGLER
A PARTIR DE 96.95
OU MOINS, LETTRES BLANCHES, P195/75R15.

Profitez davantage de votre pick-up, fourgonnette ou véhicule de récréation grâce à la bande de roulement autonettoyante du radial Wrangler gage de traction supplémentaire sur et hors route de saison en saison.

LETTRES BLANCHES		
DIMENSION	CAPACITÉ DE CHARGE	PRIX
P195/75R15	standard	96,95 \$
P205/75R15	standard	104,95
P215/75R15	standard	106,95
P225/75R15	standard	111,95
P235/75R15	standard	117,95

FLANCS NOIRS		
DIMENSION	CAPACITÉ DE CHARGE	PRIX
HR78-15	6 plus	111,95
LR78-15	6 plus	117,95
9R-15	4 plus	131,95
10R-15	4 plus	146,95
750R16	8 plus	140,95
LT235/64R16	10 plus	146,95

HÂTEZ-VOUS! LE SOLDE SE TERMINE LE 14 JUIN.

LES RADIAUX GOODYEAR, TOUT SIMPLEMENT INDISPENSABLES.

CENTRES DE SERVICE AUTO GOODYEAR						DÉTAILLANT INDEPENDANT	CENTRES DE CAMIONS GOODYEAR
MONTREAL 9170, RUE SHERBROOKE EST 352-2662 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTREAL 5135, AV. PRÉVILLE 527-9854 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. LÉONARD 9255, BOUL. LACORDAIRE 325-3280 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LA SALLE 1870, AV. DOLLARD 363-0633 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LONGUEUIL 85, BOUL. STE-FOY 679-5250 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	W. GORDON INC. 2125 CAVENDISH BLVD. 481-7772 De 7 h 00 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 00 à 13 h 00	ST. LAURENT 1340, MONTÉE DE LIESSÉ 334-9312 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine	
MONTREAL 5750, CÔTE DE LIESSÉ 731-6471 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	MONTREAL CENTRE-VILLE 11, BOUL. DE MAISONNEUVE EST 849-8031 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-CHEMÉDEY 1250, BOUL. LABELLE 688-3575 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	VERDUN 4000, AV. VERDUN 781-4568 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	DOLLARD-DES-ORMEAUX 4910, CHEMIN DES SOURCES 684-9532 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LES PNEUS BERNARD 433 BOUL. LAURIER ST. HILAIRE 467-3688 De 8 h 00 à 20 h 00 semaine Samedi: de 8 h 00 à 12 h 00	ANJOU 8301, BOUL. MÉTROPOLITAIN 354-7444 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine	
MONTREAL 2615, RUE D'ONTARIO EST 527-8364 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	AHUNTSIC 10220, BOUL. ST. LAURENT 381-2591 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	LAVAL-PONT VIALU 388, BOUL. DES LAURENTIDES 667-0210 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	CHATEAUGUAY 104, BOUL. DANJOU 691-3160 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00	ST. MICHEL 3845, RUE JEAN-TALON EST 729-4394 De 7 h 30 à 18 h 00 en semaine Samedi: de 7 h 30 à 17 h 00			

Fiez-vous à l'expérience de Goodyear

• GARANTIE À L'ÉCHELLE NATIONALE • PORTEZ LE TOUT À VOTRE COMPTE